



centrale  
**Mutuelle**  
de réassurance

**Rapport annuel  
Exercice 2012**

## **Sommaire**

|                                           |      |
|-------------------------------------------|------|
| Conseil d'administration.....             | p.3  |
| Rapport du Conseil d'administration ..... | p.4  |
| Rapport du Commissaire aux comptes .....  | p.16 |
| Compte de résultats .....                 | p.18 |
| Bilan.....                                | p.20 |
| Annexes aux comptes 2012.....             | p.22 |
| Résolutions .....                         | p.43 |
| Liste des associés de la MCR.....         | p.46 |

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élu le 20 juin 2013

### Présidents honoraires

**Robert Choplin**

### Président

**Gilles Dupin**, Président du Conseil d'administration et Directeur général de Monceau Assurances, Président du Conseil d'administration de Monceau Retraite & Épargne, Président du Conseil d'administration de l'Umam, Directeur général de Monceau Générale Assurances

### Vice-Présidents

**Abed Yacoubi Soussane**, Président du Conseil de surveillance du groupe MAMDA-MCMA (Maroc)

**Emmanuel Sales**, Directeur général de la Financière de la Cité

### Secrétaire

**Monceau Générale Assurances**, représentée par Jean-Pierre Thiolat, Président du Conseil d'administration de Monceau Générale Assurances

### Administrateurs

**Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricole**, représentée par Mansour Nasri, Directeur général

**Monceau Retraite & Épargne**, représentée par Sylvain Rivet, Directeur général

**Mutuelle d'Assurance de l'Artisanat et des Transports (MAT)**, représentée par Vincent Fiorentino, Président

**Mutuelle des débiteurs de tabac de France (Mudetaf)**, représentée par Bernard Bouny, Président

**SONAM (Sénégal)**, représentée par Diouldé Niane, Président

**Promutuel Ré (Québec)**, représentée par Omer Bouchard, Président

**Mutuelle d'Assurance de la Ville de Mulhouse**, représentée par Pierre Bergantz

**MAMDA-MCMA (Maroc)**, représentée par Hicham Belmrah, Président du directoire

**Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (Umam)**, représentée par Jean-Marc Poisson, Directeur général

**Robert Choplin**, Président honoraire de Monceau Assurances

**Jacques Szmaraqd**, Président du Comité d'audit de Monceau Assurances

**Paul Tassel**, Président du Conseil d'administration de Capma & Capmi

**René Vandamme**, Président du Comité d'audit

**Anne-Cécile Martinot**, (Administrateur élue par les salariés)

### Administrateur honoraire

**Paul Defourneaux**, Directeur général honoraire

## DIRECTION GÉNÉRALE

**Pierre Le Moine**, Directeur général

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2013

Mesdames, Messieurs,



Gilles Dupin,  
Président du Conseil  
d'administration

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux statuts, pour vous rendre compte des opérations réalisées par la société au cours de l'exercice écoulé, vous présenter les comptes de résultats de l'année, le bilan arrêté au 31 décembre 2012 et soumettre à votre approbation les différentes résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Le contexte économique et financier reste difficile, même si les derniers mois de l'exercice 2012 ont connu une nette amélioration sur les marchés avec une hausse des actions et une détente sur les primes de risques profitant particulièrement à la dette émises par les pays dits "périphériques" de la zone euro. Bénéficiant de cette embellie, les produits de la gestion financière progressent significativement, à 43.028 k€ en 2012 contre 28.923 k€ en 2011. Sur le plan technique, la Mutuelle Centrale de Réassurance enregistre une nouvelle très bonne année. Le maintien des excellents résultats de sa filiale Monceau Générale Assurances, qui apporte à la Mutuelle plus du quart de son chiffre d'affaires, ainsi que la liquidation favorable de sinistres graves de l'Union des Mutuelles d'Assurance Monceau, en sont la principale explication. De manière plus générale, l'excellente sinistralité en assurance IARD observée en 2012 sur le marché français, où se concentre l'essentiel des risques souscrits par la Mutuelle Centrale de Réassurance, conduit à un résultat technique de très bonne facture : comme en 2011, l'absence d'événement climatique de grande ampleur et la bonne tenue de la sinistralité automobile expliquent en grande partie cette situation.

« Le contexte économique et financier reste difficile, même si les derniers mois de l'exercice 2012 ont connu une nette amélioration sur les marchés avec une hausse des actions et une détente sur les primes de risques. »

Avant impôts, le résultat de l'exercice ressort à 29.599 k€, en hausse par rapport au montant de 14.468 k€ affiché au terme de 2011.

Au cours de cet exercice, la charge d'impôt sur les sociétés de la Mutuelle Centrale de Réassurance s'élève à 10.518 k€. **Le résultat après impôts s'élève donc à 19.081 k€.** Les fonds propres augmentés des plus-values latentes sur actifs couvrent plus de **18 fois l'exigence réglementaire de marge** de solvabilité et l'entreprise affiche un excédent de couverture des engagements réglementés de 215.813 k€.

Enfin, de concert avec l'ensemble des adhérents de Monceau Assurances et leurs filiales, la Mutuelle Centrale de Réassurance continue sa préparation avec sérieux et rigueur à l'entrée en application de la Directive "Solvabilité II". Elle a continué à travailler sur les aspects quantitatifs de cette réforme, en axant ses efforts sur l'industrialisation du processus de production du bilan prudentiel et de l'exigence de marge de solvabilité. Son taux de couverture de la future exigence réglementaire a été calculé à 245 % au 31 décembre 2011. Le maintien d'un ratio de solvabilité supérieur à 2 fois la future exigence de marge (Solvency Capital Requirement) **classe la Mutuelle Centrale de Réassurance dans la meilleure catégorie des risques de contrepartie, celle des réassureurs disposant d'une notation supérieure à AA.**



## Un environnement économique et financier encore incertain



**Emmanuel Sales,**  
Directeur général  
de la Financière  
de la Cité

L'année 2012 constitue un tournant dans l'évolution de l'économie mondiale. Cinq ans après le déclenchement de la crise, les déséquilibres mondiaux entre l'épargne et l'investissement sont en train de se résorber. Si le risque de rechute de l'économie mondiale s'éloigne, les grandes banques centrales demeurent à la manœuvre par leurs politiques de monétisation de la dette publique et privée, exposant l'économie à la survenance de nouvelles bulles financières ainsi qu'à une instabilité accrue des taux de change. Dans ce climat de réduction des risques, le prix des actifs financiers s'est fortement apprécié.

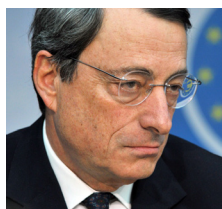
Sur le plan strictement économique, l'année a réservé relativement peu de surprises en zone euro, qui affiche une contraction d'un peu moins de 0,5 %, même si les économies française et allemande par-

Aux Etats-Unis, la reprise se poursuit. Plus particulièrement, **le redémarrage du marché immobilier s'est confirmé et constitue un facteur de fond quant à l'assainissement de la conjoncture américaine**, parallèlement à la diminution du fardeau énergétique résultant du développement du gaz de schiste.

En Europe, les gouvernements se sont retrouvés sous le coup d'une pression des marchés financiers qui a atteint son paroxysme au cours de l'année 2012 et a conduit ceux des pays périphériques concernés à mettre en œuvre "en temps réel" des mesures d'austérité qui, en pesant sur la croissance, ont entretenu un cercle vicieux entre conjoncture économique, dette publique et marchés financiers.

Un véritable tournant dans la gestion de crise a eu lieu en juillet. M. Draghi, alors récemment nommé Président de la Banque centrale européenne (BCE), annonçait d'une part le lancement d'un nouveau programme de rachat des dettes publiques sans limita-

tion de montant pour ceux des gouvernements européens qui postuleraient au MES, mais surtout, d'autre part, adoptant une nouvelle stratégie de représailles massives face aux mouvements de marché, exprimait une confiance tranquille dans les capacités de la BCE à maintenir l'intégrité de la monnaie unique. Bien que les mesures de la BCE ne soient pas de nature à



« **Mario Draghi, Président de la Banque centrale européenne (BCE), a annoncé le lancement d'un nouveau programme de rachat des dettes publiques sans limitation de montant, en juillet 2012.** »

viennent à afficher une légère croissance. Dans la zone curieusement qualifiée de "périphérique" par les opérateurs anglo-saxons, les grands pays comme l'Italie et l'Espagne affichent des rythmes de contraction marquée, mais toutefois contenue, autour de 2 %, alors que la Grèce reste enfermée dans une dynamique dépressive.

Dans ce contexte difficile, la poursuite et l'amplification des programmes d'austérité budgétaire menés par les pays européens ont indéniablement pesé sur la conjoncture.

Malgré ce climat de récession, on note des niveaux d'inflation (supérieure à la cible de 2 % en moyenne) relativement élevés au regard des chiffres de croissance. Les chiffres d'inflation sous-jacente donnent toutefois un message plus conforme à la conjoncture, la quasi-totalité des pays de la zone euro se trouvant en-dessous du seuil de 2 %.

avoir un impact direct ni immédiat sur la conjoncture économique, elles ont induit un recul très marqué du risque systémique perçu par les marchés. Dans ce contexte, la deuxième partie de l'année a vu un rebond des marchés obligataires des pays périphériques ainsi que des marchés d'actions.

Ainsi, sur l'année 2012, si l'entrée en récession de la zone euro s'est confirmée, les avancées majeures sur le plan politique ont permis le développement d'une nouvelle configuration des équilibres financiers et un retour de l'attention vers les fondamentaux économiques.

Dans ce contexte, **cette année encore, les marchés de titres ont évolué au gré des revirements de politique monétaire**, enregistrant les progrès réalisés par les grandes banques centrales dans le traitement de la crise.

L'année 2012 a été marquée par une nouvelle baisse des taux à long terme, dits "de référence" : face au retour de l'incertitude en zone euro, les obligations d'Etat à long terme américaines, britanniques, allemandes et françaises ont été fortement recherchées, **affichant des taux de rendement de marché en forte baisse.**

En fin d'exercice, l'obligation de référence allemande à 10 ans (Bund) se négociait ainsi à 1,36 % et l'OAT à 2,00 %.

Aussi, face à la faiblesse des rendements des Etats de référence et à l'incertitude sur les dettes souveraines des pays d'Europe du Sud, les investisseurs se sont en grande partie reportés sur les marchés de la dette privée.

Malgré la révision à la baisse des anticipations de bénéfices dans un contexte de fléchissement des perspectives d'activité, les cours des actions se sont inscrits en forte hausse au cours de l'année, réagissant favorablement à l'annonce d'un nouveau cycle d'assouplissement quantitatif par la Réserve fédérale américaine ainsi qu'aux orientations prises par la BCE.

Dans ces conditions, l'indice Stoxx Europe 600 affichait en fin d'exercice une progression de 14,37 %, tandis que l'indice CAC 40 terminait à 3.641 points, soit une hausse de 15,23 % sur l'ensemble de l'année.

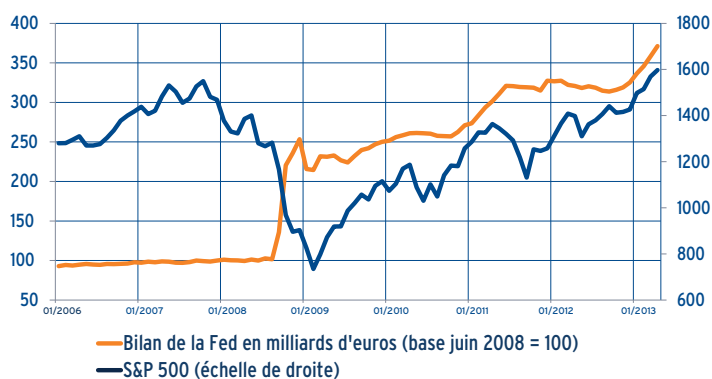
La volonté affichée par la Réserve fédérale de procéder à une expansion potentiellement illimitée de son bilan a dopé les indicateurs de marché relatifs aux anticipations d'inflation : les points morts d'inflation, qui représentent la différence entre les rendements des obligations classiques et des obligations indexées sur l'inflation, se sont tendus ; le dollar s'est déprécié.

Si les facteurs inflationnistes sont moins sensibles en Europe continentale, du fait de l'histoire et la culture monétaire de la BCE, **les politiques de taux d'intérêt bas et de soutien inconditionné du secteur bancaire produisent des effets comparables**, poussant les investisseurs vers le secteur immobilier, les obligations d'entreprise et les valeurs de rendement.

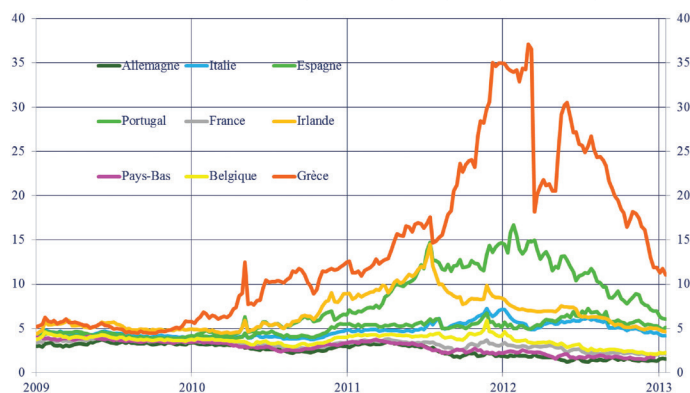
L'or, qui ne porte la marque d'aucun Etat en particulier, a également poursuivi sa progression (en dollar, comme en euro), tiré par les achats des banques centrales émergentes et le développement de produits financiers indexés sur le prix du métal jaune.

A long terme, la mise en place d'une solidarité financière interétatique en zone euro, la poursuite de politiques quantitatives très accommodantes dans les grandes zones monétaires avancées (dollar, sterling, yen) et la réévaluation du yuan constituent des facteurs lourds qui militent en faveur des actifs réels.

La hausse des bourses est mise en scène par les autorités monétaires



Evolution des taux 10 ans pour les principaux pays Européens





La Banque centrale européenne  
(BCE).

**« Que nos Anciens aient donné à la notion de groupe mutualiste une définition pour le seul besoin de la combinaison des comptes ne saurait s'interpréter comme un acte de paresse, mais plutôt comme l'expression d'une grande sagesse. »**

Le projet de réforme "Solvabilité II" reste un thème suivi de près par l'entreprise, même si l'horizon de mise en œuvre de cette directive semble encore s'éloigner. Alors que la crise financière a mis encore un peu plus en exergue les faiblesses de ce projet de réglementation inadapté aux entreprises d'assurance, les discussions au niveau européen sont fort heureusement gelées, permettant de douter de leur capacité à aboutir dans les mois voire les années à venir : la porte de sortie des négociations aura été la décision de mettre en place une étude d'impact quantitative sur des mesures visant à permettre aux assureurs de branches à développement long de passer dans le futur référentiel les difficultés actuelles liées à un environnement de taux bas. Adapter un modèle à peine adopté à la crise du moment laisse perplexe quant à sa capacité à faire face à la suivante, certainement différente...

Sur les aspects gouvernance de solvabilité II, alors qu'au sein de Monceau Assurances, des réflexions

étaient amorcées dès la fin de 2010 sur les implications de ce projet sur la notion de groupe, les difficultés soulevées par les projets de textes sur l'environnement mutualiste ont commencé seulement fin 2012 à faire l'objet de discussions de place. La notion de groupe, telle qu'on la comprend dans un groupe de sociétés de capitaux où la détention du capital reste l'unique vecteur de pouvoir, impliquant qu'une décision prise au sommet est appliquée sans contestation possible dans toutes ses composantes, ne peut pas avoir d'équivalent en mutualité, tout simplement parce que le pouvoir au sein des entreprises mutualistes membres d'un même "groupe" appartient à l'Assemblée Générale de ces entreprises et à elle seule, en aucune façon à la structure faitière. Que nos Anciens aient donné à la notion de groupe mutualiste une définition pour le seul besoin de la combinaison des comptes ne saurait s'interpréter comme un acte de paresse, mais plutôt comme l'expression d'une grande sagesse. Très certainement une leçon à méditer à un moment où,



comme c'était prévisible, par perte de savoir-faire et de compétences, le Contrôle de l'Etat s'oriente délibérément vers un "contrôle du contrôle", expliquant certainement cette tendance à privilégier le contrôle des groupes à celui des entités "solos". L'absence de maturité des pouvoirs publics sur un tel sujet à moins d'un an de l'échéance théorique illustre une nouvelle fois l'amateurisme inquiétant avec lequel est traitée cette réforme supposée structurer l'exercice de nos métiers pour les décennies qui viennent.

Ce constat démontre malheureusement le bien-fondé de la crainte, exprimée en 2009 de manière unanime sur le marché français par les assureurs, de voir les caractéristiques propres au secteur de l'assurance disparaître dans la fusion de la Commission Bancaire et de l'Autorité de contrôle de l'assurance. Dans les faits, **la profession a assisté à l'absorption de l'Autorité de contrôle des assurances par la Commission bancaire**, avec, pour corollaire, la perte considérable de l'expérience et du savoir accumulés des décennies durant par le Service du Contrôle des Assurances.

Curieusement, cette perte de compétence dans le domaine de l'assurance s'est accompagnée d'une augmentation en 2012 de la contribution des assureurs aux frais de contrôle de 25 %, celle-ci devant encore augmenter de 40 % en 2013, permettant à l'Autorité d'accroître ses moyens humains. Il a sans doute fallu justifier ces ressources supplémentaires, notamment par la mise en place de recommandations, à la portée juridique discutable et au contenu attestant le plus souvent d'une réelle méconnaissance du métier de l'assurance.

« Outre ces évolutions inquiétantes de l'environnement réglementaire, la profession doit s'inquiéter de la pression fiscale exercée sur les entreprises en général, le secteur de l'assurance en particulier, qui va croissant, constituant une source d'insécurité et d'incertitude majeures pour le développement de l'activité. »

Cela explique aussi pourquoi, alors même que les discussions européennes peinent à aboutir sur Solvabilité II, l'Autorité de contrôle prudentiel semble être prise d'une soudaine frénésie à investir ce sujet au moment même où celui-ci est plus incertain que jamais. **La volonté de l'ACP d'imposer au marché une étude quantitative à l'été 2013**, sans que cela ne soit en aucune façon accompagné sur le plan réglementaire par le gouvernement, et alors même qu'une étude d'impact est en cours, pose la question sur le fonctionnement d'une autorité de contrôle dont le rôle ne se borne plus à faire appliquer les règles, mais à les définir elle-même.

Outre ces évolutions inquiétantes de l'environnement réglementaire, **la profession doit s'inquiéter de la pression fiscale exercée sur les entreprises en général**, le secteur de l'assurance en particulier, qui va croissant, constituant une source d'insécurité et d'incertitude majeures pour le développement de l'activité. Les exemples ne sont malheureusement que trop nombreux... et l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement issu des élections du printemps 2012 en a fourni de nouveaux : hausse du forfait social, élargissement de l'assiette de la taxe sur les salaires et création d'une nouvelle tranche...

**On ne peut évidemment passer sous silence le prélèvement supplémentaire de 7 %** opéré sur la réserve de capitalisation, après de celui de 10 % payé en 2010, présenté à l'époque comme une "exit tax", et qui avait été suivi de la mise en place de la fiscalisation des dotations à cette réserve. Ces prélèvements répétés passent outre le fait que la réserve de capitalisation est un passif réglementé, et, à ce titre, à la différence des fonds propres, est inscrite dans les engagements à couvrir. Surtout, en assurance vie, cette démarche feint d'ignorer que cette réserve appartient pour l'essentiel aux assurés plutôt qu'aux actionnaires.





## Une année de consolidation des missions de l'entreprise et de ses opérations

Société d'assurance directe, agréée comme telle et soumise au Contrôle de l'État depuis sa réinstallation en métropole, la Mutuelle Centrale de Réassurance exerce l'essentiel de son activité par voie de réassurance. Bien qu'elle soit une entreprise de petite dimension, elle affiche une solvabilité élevée ; elle constitue, comme le prévoit d'ailleurs son objet statutaire, le pivot des partenariats qui caractérisent l'organisation du groupe mutualiste auquel elle adhère. Elle compte aujourd'hui dix-huit Associés, pour huit d'entre eux établis hors de France, au Maroc, en Tunisie, au Sénégal et au Canada.

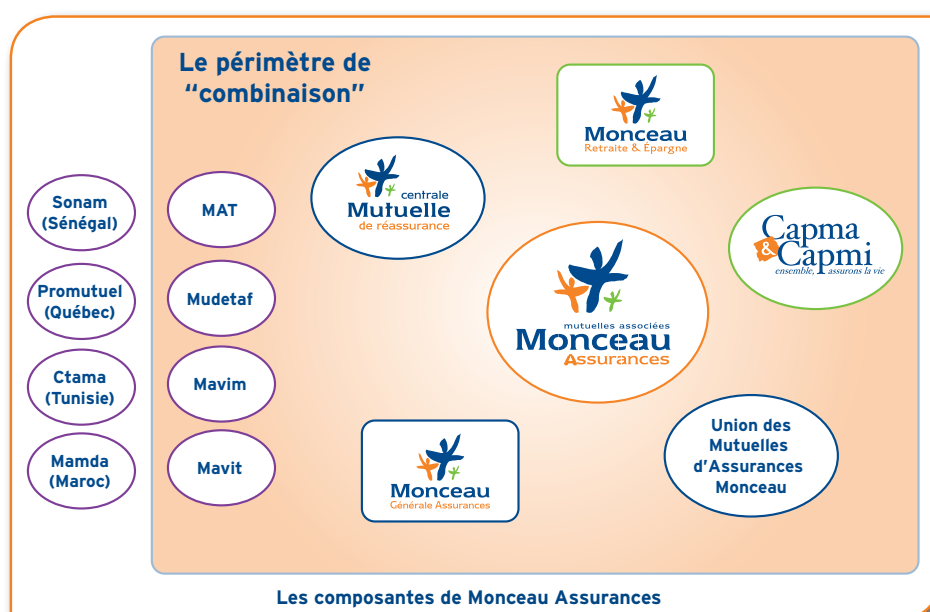
« La Mutuelle Centrale de Réassurance compte aujourd'hui dix-huit Associés, pour huit d'entre eux établis hors de France, au Maroc, en Tunisie, au Sénégal et au Canada. »

Depuis la cession des droits à renouvellement du portefeuille conventionnel international à un réassureur étranger en mai 2007, et sans évoquer les souscriptions en assurance directe qui restent marginales, l'activité de la Mutuelle Centrale de Réassurance s'exerce dans trois domaines, qui ont contribué au chiffre d'affaires et aux résultats techniques de 2012 de façon contrastée : **au global, la contribution du secteur réassurance au chiffre d'affaires combiné de Monceau Assurances**, éliminant donc l'ensemble des opérations réalisées avec les associés français, a régressé **en 2012 aux alentours de 33 M€**.

En premier lieu, la Mutuelle Centrale de Réassurance gère, avec effet au 1er janvier 2008, la liquidation du traité de réassurance du Carnet d'Épargne diffusé de 1969 à 1996 par Capma & Capmi, traité qu'elle a assumé jusqu'en juillet 1996. Cette liquidation porte sur un montant de provisions mathématiques encore important - de 445 M€ au 31 décembre 2012 - qui modifie significativement la physionomie de son bilan, sans en réalité comporter de risques opérationnels ou financiers majeurs. Cette activité contribue aux excédents de 2012 à hauteur de 2.038 k€, alors qu'aucun produit n'avait été enregistré en 2011, la mutuelle ayant participé à l'effort consenti par sa cédante envers ses sociétaires.

La réassurance des Associés français et étrangers, dans le cadre de conventions d'assistance et de concours technique de durée pluriannuelle, constitue désormais l'activité principale de la Mutuelle Centrale de Réassurance. Les primes acquises pour 2012 en provenance de ces cédantes ont diminué de 6,7% pour s'établir à 75.601 k€.

Troisième pilier de l'activité de l'entreprise, le secteur de la réassurance conventionnelle n'est plus constitué que d'acceptations en provenance de cédantes françaises, notamment des sociétés mutuelles de taille moyenne avec lesquelles la Mutuelle Centrale de Réassurance entretient des relations parfois anciennes. Le chiffre d'affaires afférent à ce domaine d'activité s'élève à 27.033 k€, il enregistre une augmentation de 16 % après avoir baissé en 2011, et revient à son niveau de 2010.

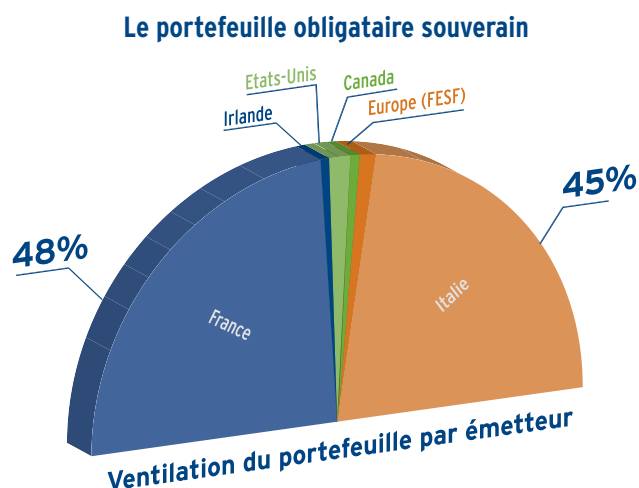


## Une gestion financière prudente dans un environnement délicat

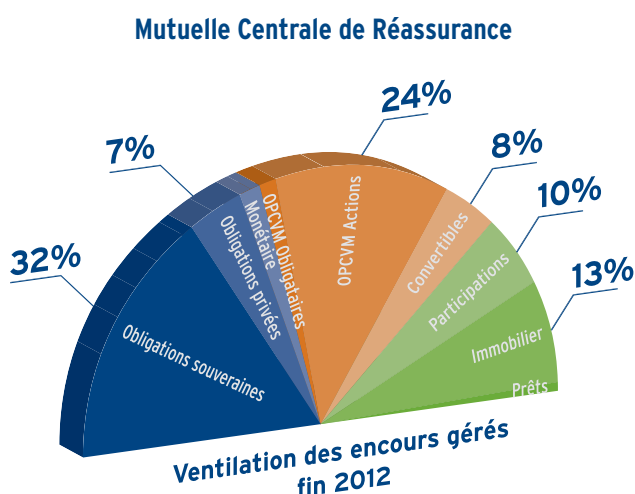
Les orientations d'investissements suivies depuis l'exercice 2008 ont conduit à donner la priorité à une protection contre le scénario adverse de probables tensions sur les taux longs, et d'inévitables poussées inflationnistes, qui, si on n'y prend garde, pourrait avoir des effets dévastateurs sur la valeur des actifs en portefeuille. Cette démarche paraît conserver toute sa pertinence.

Dans cette logique, qui élimine l'investissement en obligations longues à taux fixe, deux thèmes ont inspiré les décisions prises au cours de l'exercice 2012 : la recherche d'actifs mobiliers offrant une protection contre le risque d'inflation d'une part, l'acquisition d'actifs réels, de préférence immobiliers, d'autre part.

Ainsi, en matière de gestion financière, les décisions mises en œuvre au cours de l'exercice peuvent se résumer de la façon suivante (pour ces analyses, les dépôts d'espèces constitués chez les cédantes, chez Capma & Capmi pour la plus importante d'entre elles, ne sont pas pris en compte, alors qu'ils constituent un élément essentiel limitant le risque d'exigibilité) :



La contraction de ce portefeuille obligataire porte sur toutes les catégories de titres. Les obligations longues à taux fixes ont été délaissées pour se prémunir de tension sur les taux. Les **titres indexés représentent 85 % du portefeuille obligataire**. Les **engagements sur l'Etat italien**, concentrés sur des obligations longues indexées, acquises graduellement au cours des neuf dernières années, ont **été accrus de façon significative** à l'occasion d'une opération d'arbitrage de l'OATi 3,40 % 2029 présente dans le portefeuille de manière trop importante. De nombreux arguments militent pour considérer que la qualité des signatures souveraines italienne et française sont comparables, et que si écart il y a, il ne justifie pas les quelques 350bp de rémunération générés à l'occasion de l'arbitrage ;



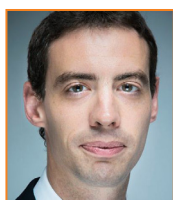
- le **volume global des titres vifs obligataires** et produits de taux **a régressé, de 46 M€** (sur un total de portefeuille analysé valorisé à 734 M€). Il représente 39 % du portefeuille global analysé, proportion inchangée depuis la fin de 2010. Le portefeuille de titres souverains, qui pèse pour 32 % sur ces 39 %, est concentré sur les Etats français (48 %) et italien (45 %), de façon marginale sur les Etats-Unis (3,2 %), le Fonds Européen de Stabilité Financière, l'Irlande et le Canada se partagent à peu près par tiers le solde restant.

- les positions dans les OPCVM d'**obligations convertibles** ont légèrement **régressé, de l'ordre de 2,3 M€**. La bonne tenue de cette classe d'actifs a été mise à profit pour alléger cette poche, qui pèse pour 8 % de l'encours géré ;
- le financement de la politique active d'acquisitions d'immeubles menée par la Société Civile Centrale Monceau, dont la Mutuelle Centrale de Réassurance est actionnaire à 19 % n'a pu être couvert par la trésorerie courante de la Sci. Les actionnaires ont été sollicités pour augmenter leur avance en compte-courant, chacun au prorata de sa part dans le capital. Les **investissements immobiliers et fonciers** représentent aujourd'hui environ **12,7 % du portefeuille**. L'exposition de l'entreprise au risque immobilier est portée à 14,0 % si on tient compte des prêts hypothécaires octroyés en 2010 et 2011 ;

- le portefeuille de participations s'est enrichi par la création d'une nouvelle filiale, Monceau Euro Risk, agréée pour pratiquer la réassurance et détenue à 100 %, représentant un investissement de 10 M€ ;
- enfin, le portefeuille d'**OPCVM d'actions a été renforcé de 11,6 M€**, principalement en acquérant des parts du fonds Germinal, proposé par la Financière de la Cité, fonds qui présente la caractéristique, unique sur le marché, de détenir uniquement de l'or physique. **Ce portefeuille**

**d'Opvcvm d'actions représente 23,5 % de l'encours géré**, proportion qui paraît importante comparée aux taux annoncés par de nombreux opérateurs, préoccupés par l'entrée en vigueur du projet Solvabilité II. Mais l'importance des fonds propres aujourd'hui accumulés par la Mutuelle autorise cette diversification d'actifs, politique certainement plus pertinente à long terme que celle qui consisterait à accumuler des obligations à taux fixe émises par des états souverains, l'Allemagne en particulier.

### Des résultats techniques satisfaisants qui viennent conforter une situation financière solide



**Pierre Lemoine,**  
Directeur général  
de la Mutuelle Centrale  
de Réassurance

Sur le plan technique, après une année 2011 de belle facture, le millésime 2012 s'avère meilleur encore, puisque le résultat technique brut de réassurance s'établit à 37.454 k€, en progression de 79 % sur celui affiché pour 2011.

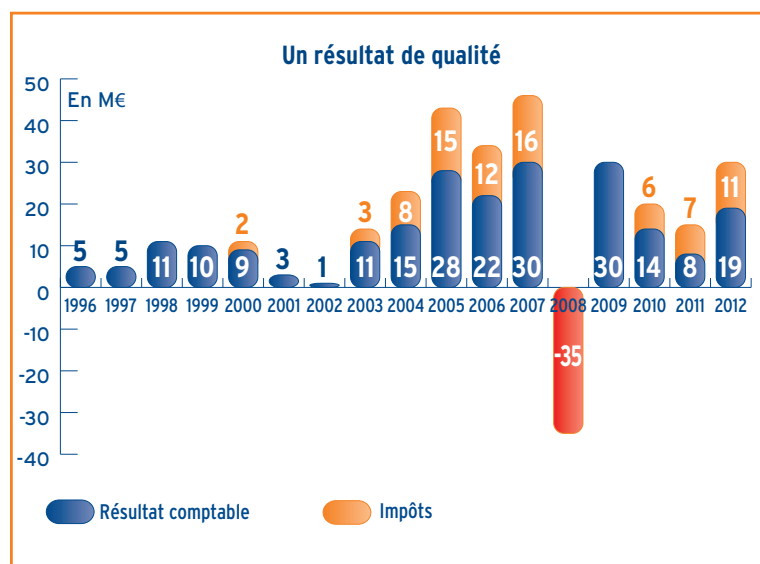
Hors résultat de la liquidation du traité de réassurance du Carnet d'Epargne, **le ratio combiné brut ressort à 85,9 %**, en amélioration sur le déjà remarquable 89,8 % affiché en 2011. A l'origine de cette performance, les associés français contribuent positivement au résultat technique, à l'exception d'un seul, dont les résultats techniques ont souffert de l'aggravation de deux sinistres corporels en RC automobile. Les associés étrangers contribuent également à ce bon résultat en assurance générale, tandis que les résultats de l'assurance emprunteurs redeviennent bénéficiaires, une fois absorbés les coûts d'acquisition des contrats. En revanche, les comptes techniques ont à nouveau été grevés par une liquidation défavorable des affaires RC médicale, résiliée voici plus de dix ans, pour un total de 3,2 M€, ramené à environ 800 k€ après intervention des rétrocessionnaires.

Au total toutefois, les **rétrocessionnaires tirent parti, comme en 2011**, des excellents résultats techniques dégagés par l'activité, **à hauteur de 14.374 k€**.

# 85,9%

**Ratio combiné brut  
en 2012 de la Mutuelle Centrale  
de Réassurance**

La gestion financière a bénéficié de l'embellie des marchés financiers des derniers mois de l'année. Celle-ci a permis de reprendre une partie des provisions pour dépréciation à caractère durable, ramenée de 7.012 k€ à 4.188 k€. Surtout, et ceci paraissait encore improbable à la fin de juin, elle a permis de réaliser des plus-values, à hauteur de 7.043 k€ sur les actifs évalués conformément aux dispositions de l'ar-



ticle R. 332-20 du Code des assurances, et de 4.893 k€, après dotation à la réserve de capitalisation, sur le portefeuille obligataire vif. Au total, **les produits financiers nets, à 43.028 k€, progressent de près de 50 %.**

Les différents éléments du compte non technique portent le résultat avant impôts au niveau de 29.599 k€, contre 14.468 k€ pour 2011. L'exercice supporte un impôt de 10.518 k€. Le **résultat net s'établit donc à 19.081 k€ à comparer à l'excédent de 7.809 k€ affiché en 2011.**

Après la taxe exceptionnelle de 10 % sur le montant de la réserve de capitalisation au 1er janvier 2010, qui était censée être une "exit tax", la loi de finances pour 2013 a instauré un nouveau prélèvement de 7 %, qui a été imputé directement sur le report à nouveau et est venu diminuer directement les fonds propres, pour un montant de 5.280 k€.

Bonifiés par le résultat de l'exercice, et amputés du montant de cette taxe, **les fonds propres s'élèvent à 309.857 k€.**

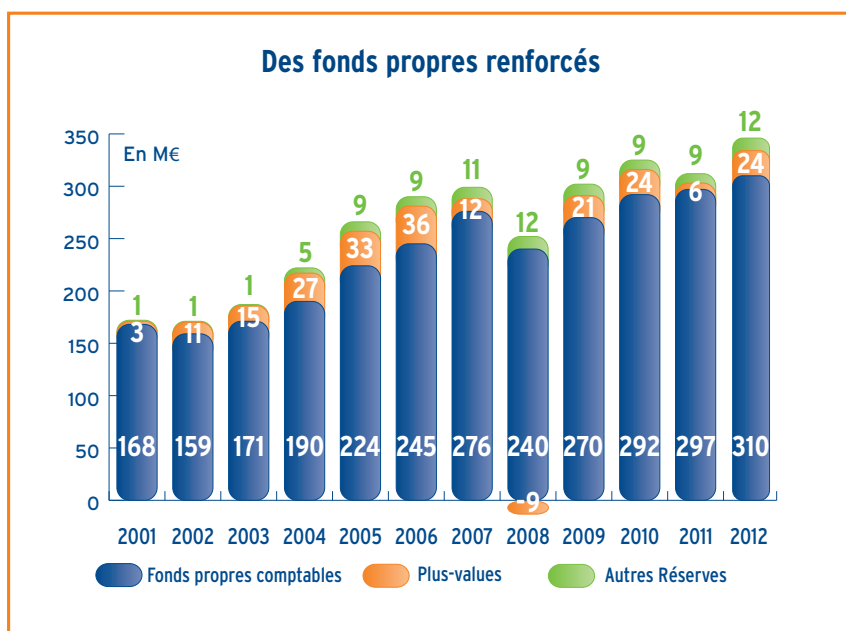
# 19.081 k€

**Résultat net pour l'année 2012, à comparer à l'excédent de 7.809 k€ affiché en 2011**

Ces fonds propres augmentés des plus-values latentes de 53.534 k€, mais sans tenir compte des provisions à caractère de réserve (provision pour égalisation par exemple, soit 11.694 k€), représentent plus de **18 fois l'exigence réglementaire** de marge de solvabilité.

Par ailleurs, l'état de couverture des engagements réglementés fait ressortir au 31 décembre 2012 un important excédent de couverture, les actifs admis, soit 1.247.675 k€, étant supérieurs de 215.813 k€ aux éléments à couvrir, évalués à 1.031.861 k€.

Rapportés respectivement aux primes acquises et aux provisions techniques autres que celles afférentes au traité de réassurance du Carnet d'Épargne de Capma & Capmi, les éléments de fonds propres dont dispose la Mutuelle Centrale de Réassurance s'élèvent à 312 % et 63 %. Ces niveaux inhabituels témoignent de la qualité du bilan de la Mutuelle Centrale de Réassurance et de sa solidité.

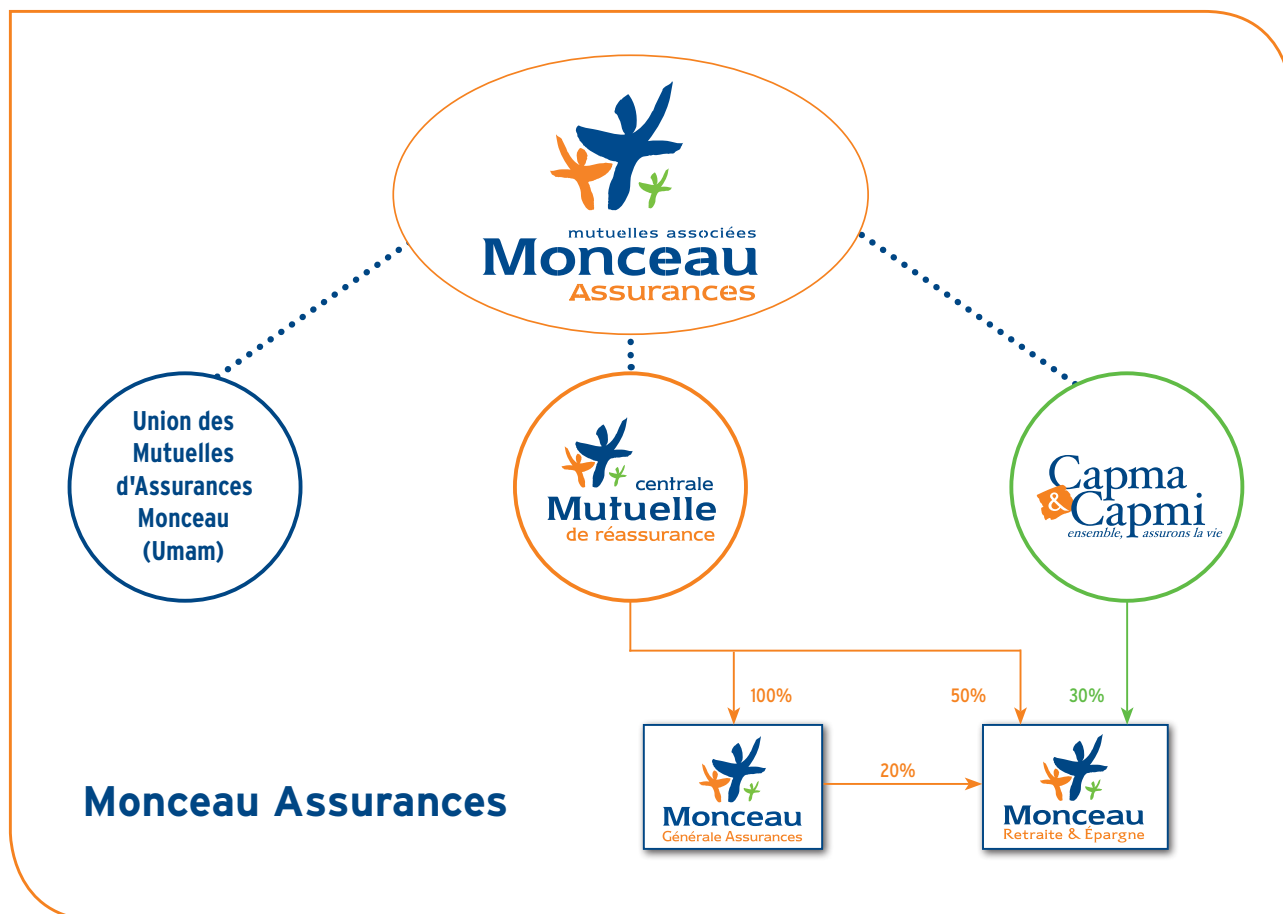


« Les fonds propres augmentés des plus-values latentes de 53.534 k€, mais sans

tenir compte des provisions à caractère de réserve (provision pour égalisation par exemple, soit 11.694 k€), représentent plus de 18 fois l'exigence réglementaire de marge de solvabilité. »



## Les principales filiales et participations



Parmi les filiales ou participations que la Mutuelle détient, quatre ont une importance significative, dont trois opèrent en assurance ou en réassurance.

La première, **Monceau Générale Assurances**, détenue à 100 %, est agréée pour l'assurance lard. Avec pour préoccupation constante une correcte maîtrise de ses risques, et en continuant de privilégier la qualité technique sur le volume des primes souscrites, Monceau Générale Assurances enregistre un **chiffre d'affaires en provenance de son réseau d'agents généraux en progression de plus de 5 %**, confirmant la dynamique commerciale retrouvée depuis 2010. Cette performance n'a pas été toutefois suffisante pour compenser les effets de la fin des relations avec April Immobilier, ou la dégradation continue du flux d'affaires en assurance santé souscrites et gérées par une société spécialisée. Aussi, le chiffre d'affaires total, de 70.628 k€ en 2012, s'inscrit-il en légère baisse, moins de 1 %, par rapport à celui de 2011.

La sinistralité courante de l'exercice est de qualité

et la liquidation des provisions constituées à l'inventaire précédent a dégagé des bonis. Les frais généraux s'inscrivent en baisse de 3,6 %. Ainsi, le **ratio combiné brut de réassurance** ressort pour cette année 2012 au niveau remarquable de **93,4%**. Les réassureurs, pour l'essentiel la Mutuelle Centrale de Réassurance, participent à ces excellents résultats techniques à hauteur de 6.331 k€.

# 93,4%

**Ratio combiné brut de réassurance en 2012 de Monceau Générale Assurances**

Excellents sur le plan technique, les résultats le sont aussi sur le plan financier, bénéficiant en particulier de la reprise d'une partie des provisions pour dépréciation durable et de la quasi-totalité de la provision pour risque d'exigibilité constituées à l'inventaire 2011.

Au final, le résultat net de l'exercice ressort à 1.270 k€.

La seconde, **Monceau Retraite & Épargne**, société mixte contrôlée à 70 %, a vu son chiffre d'affaires progresser de 18%, à 30.911 k€. Cette performance résulte du transfert du plan d'épargne retraite populaire Monceau Avenir Retraite, jusque-là assuré par Capma & Capmi, dans le cadre de sa fusion avec Monceau Avenir Plus, géré par Monceau Retraite &

Epargne. Ce plan d'épargne retraite populaire représente 24 % du total du chiffre d'affaires de la société en 2012.

L'activité "épargne" enregistre un recul de 20 % (7.332 k€ vs 9.162 k€ en 2011) portant sur les fonds en euros comme sur les supports en unités de compte. La collecte réalisée par le réseau d'agents généraux s'avère décevante. Elle baisse de 22 %, et ce malgré la qualité des produits, la poursuite des efforts de sensibilisation menés par les équipes d'encadrement, l'excellente performance, de 3,60 %, affichée en 2011 sur le fonds en euros de son produit phare, Dynaplan, et les moyens consacrés à sa promotion. Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité lard a également régressé, de 6 %, en raison du refus de la société d'accepter les durcissements de conditions tarifaires observés lors d'appels d'offre pour couvrir les risques statutaires de services départementaux d'incendie et de secours.

Bénéficiant de la reprise d'une partie des provisions pour dépréciation durable et de l'intégralité de la provision pour risque d'exigibilité constituées à l'inventaire 2011, Monceau Retraite & Epargne enregistre un bénéfice de 522 k€, proche du bénéfice de 609 k€ de l'exercice 2011.

Monceau Générale Assurances et Monceau Retraite & Épargne jouissent d'une **situation financière saine** dans la mesure où elles satisfont aisément à leurs obligations en matière de marge de solvabilité, tandis que les états de couverture produits à l'Autorité de Contrôle font ressortir dans les deux cas des excédents des actifs admis sur les engagements réglementés à couvrir.

La troisième, **Monceau Euro Risk**, est une société anonyme établie au Luxembourg et agréée depuis 2012 pour les opérations de réassurance. Détenu à 100 % par la Mutuelle Centrale de Réassurance, Monceau Euro Risk a enregistré pour sa première année d'activité un chiffre d'affaires de 457 k€. Grâce aux importants moyens financiers dont elle a été dotée, la société satisfait sans difficulté à ses obligations réglementaires en matière de solvabilité.

Enfin, la **Société Civile Foncière Centrale Monceau**, détenue et contrôlée à 40 %, et qui gère et entretient un patrimoine forestier, enregistre en 2012, grâce à la gestion active de son portefeuille de valeurs mobilières, un bénéfice de 2.035 k€, en hausse sur le résultat de 382 k€ affiché au terme de l'exercice 2011. Pour l'inventaire, la valeur de la part de cette société civile a été fixée à 28,59 €, en hausse de 6,84 % par rapport à celle calculée au 31 décembre 2011.

### Conseil d'administration de la Mutuelle Centrale de Réassurance



De gauche à droite : Sylvain Rivet, Diouldé Niane, Jean-Pierre Thiolat, Pierre Bergantz, Gilles Dupin, Jean-Marc Poisson, Paul Defourneaux, Jacques Szmaragd, Mansour Nasri, Abed Yacoubi Soussane, René Vandamme, Bernard Bouny, Anne-Cécile Martinot, Emmanuel Sales, Pierre Le Moine, Vincent Fiorentino.

Absents : Hicham Belmrah, Omer Bouchard, Robert Choplin, Paul Tassel.

## Les résolutions proposées



De gauche à droite :  
**Sylvain Rivet, Jean-Marc Poisson, Hicham Belmrah**  
entrent au Conseil  
d'administration.

Après lecture par les commissaires aux comptes de leurs différents rapports, vous aurez à vous prononcer sur les résolutions proposées par le Conseil d'administration.

En particulier, les mandats d'administrateurs de MM. Abed Yacoubi Soussane, Robert Choplin, et René Vandamme, ainsi que ceux de la Société Nationale d'Assurances Mutuelles (SONAM) et de la société Promutuel Ré, aujourd'hui représentées par leur Président, respectivement MM. Diouldé Niane et Omer Bouchard, arrivent à échéance à l'occasion de cette Assemblée générale. Le Conseil d'administration vous propose de renouveler ces mandats, qui expireront à l'occasion de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Le Conseil d'administration vous propose de nommer, en qualité d'administrateur, M. Emmanuel Sales, ainsi que l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (Uam), et Monceau Retraite & Epargne (MR&E). L'une et l'autre ont déclaré qu'elles seraient représentées par leurs directeurs généraux respectifs, MM. Jean-Marc Poisson et Sylvain Rivet. Leur mandat expirera à l'occasion de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Il vous est proposé de ratifier la cooptation faite par le Conseil d'administration de la Mamda-Mcma en remplacement de Monceau Retraite et Epargne, pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de cette dernière, soit jusqu'à l'Assemblée

générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013. M. Emmanuel Sales, qui représentait jusque-là Monceau Générale Assurances au sein du Conseil, a été coopté administrateur en remplacement de M. Jean Pierre Thiolat, démissionnaire. Nous vous proposons de ratifier cette cooptation, pour la durée restant à courir du mandat du Président Thiolat, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Ces différents renouvellements ou nouvelles candidatures ont recueilli l'avis favorable du Comité de gouvernance de Monceau Assurances.

Enfin, il vous est proposé de renouveler pour une durée de six ans le mandat du Cabinet Mazars, comme Commissaire aux Comptes titulaire ainsi que le mandat de M. Michel Barbet Massin, comme Commissaire aux Comptes suppléant. Leur mandat expirera également à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette proposition est formulée après avis du Comité d'audit qui a vérifié l'indépendance de ces candidatures.

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude envers nos entreprises associées, leurs élus et leurs équipes dirigeantes pour leur implication, ainsi qu'envers nos sociétaires et nos cédantes, pour les remercier de leur fidélité et de leur confiance.

Nous tenons également à remercier nos collaborateurs et les membres du personnel des GIE du groupe Monceau Assurances, pour le travail accompli tout au long de cet exercice au service et dans l'intérêt de notre institution. C'est à leur implication que nous devons, dans un environnement économique et financier difficile, d'avoir pu afficher des résultats permettant de conforter les fonds propres de la société, et ceux du groupe auquel elle appartient. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

# RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mutuelle Centrale de Réassurance, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1** Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2** Justification des appréciations

Comme décrit en annexe, la persistance d'un environnement économique et financier difficile continue de rendre particulièrement complexe le choix des hypothèses économiques sous-jacentes à l'arrêté des comptes des organismes d'assurance. En particulier, l'évolution future des taux d'intérêts pourrait s'écarter sensiblement de celle retenue et produire des effets directs et indirects différents. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce :



- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans le paragraphe 3 de l'annexe aux comptes.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions techniques s'est fondée sur l'analyse de la méthodologie de calcul mise en place ainsi que sur l'appréciation des hypothèses retenues.

- Les placements financiers sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatés dans la note « Principes, règles et méthodes comptables », paragraphe 3 de l'annexe aux comptes.

Nous nous sommes assurés de la correcte application des modalités d'évaluation retenues et nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fonde leur évaluation ainsi que les modalités de classification retenue sur la base de la documentation établie par la société.

- La provision pour dépréciation à caractère durable sur le portefeuille titres est évaluée selon les modalités relatés dans la note « Principes, règles et méthodes comptables », paragraphe 3 de l'annexe.

Les valeurs recouvrables, les horizons de détention et la capacité de votre société à détenir ces titres sur ces horizons n'appellent pas de commentaires de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 Vérifications et informations spécifiques**

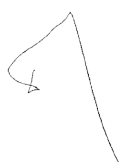
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 4 juin 2013

Le commissaire aux comptes

Mazars



Nicolas Robert

# Compte de résultat au 31 décembre 2012

Les sommes portées dans les présents comptes sont exprimées en milliers d'euros et arrondies au millier d'euros le plus proche.

## 1 COMPTE TECHNIQUE

|                                                     |     | Opérations<br>brutes | Cessions et<br>rétrocessions | Opérations<br>nettes | Opérations<br>nettes 2011 |
|-----------------------------------------------------|-----|----------------------|------------------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>1 Primes :</b>                                   | +   | <b>103 090</b>       | <b>12 846</b>                | <b>90 244</b>        | <b>92 739</b>             |
| 1a Primes                                           | +   | 102 876              | 12 802                       | 90 074               | 96 205                    |
| 1b Variation de primes non acquises                 | +/- | 214                  | 44                           | 170                  | -3 467                    |
| <b>2 Produits des placements alloués</b>            | +   | <b>35 617</b>        | -                            | <b>35 617</b>        | <b>25 686</b>             |
| <b>3 Autres produits techniques</b>                 | +   | -                    | -                            | -                    | -                         |
| <b>4 Charges des sinistres</b>                      |     | <b>-66 200</b>       | <b>1 763</b>                 | <b>-67 963</b>       | <b>-70 928</b>            |
| 4a Prestations et frais payés                       | -   | -111 917             | -4 687                       | -107 230             | -114 461                  |
| 4b Charges des provisions pour sinistres            | +/- | 45 717               | 6 450                        | 39 267               | 43 533                    |
| <b>5 Charges des autres provisions techniques</b>   | +/- | <b>237</b>           | -                            | <b>237</b>           | <b>-1</b>                 |
| <b>6 Participation aux résultats</b>                | -   | -                    | -                            | -                    | -                         |
| <b>7 Frais d'acquisition et d'administration :</b>  |     | <b>-30 634</b>       | <b>-235</b>                  | <b>-30 399</b>       | <b>-32 961</b>            |
| 7a Frais d'acquisition                              | -   | -29 087              | -                            | -29 087              | -31 909                   |
| 7b Frais d'administration                           | -   | -1 547               | -                            | -1 547               | -1 300                    |
| 7c Commissions reçues des réassureurs               | +   | -                    | -235                         | 235                  | 248                       |
| <b>8 Autres charges techniques</b>                  | -   | <b>-1 980</b>        | -                            | <b>-1 980</b>        | <b>-1 708</b>             |
| <b>9 Variation de la provision pour égalisation</b> | +/- | <b>-2 675</b>        | -                            | <b>-2 675</b>        | <b>85</b>                 |
| <b>Résultat technique non vie</b>                   |     | <b>37 454</b>        | <b>14 374</b>                | <b>23 081</b>        | <b>12 911</b>             |

## 2

## COMPTE NON TECHNIQUE

|                                                                           |   | Opérations<br>2012 | Opérations<br>2011 |
|---------------------------------------------------------------------------|---|--------------------|--------------------|
| <b>1 Résultat technique NON VIE</b>                                       |   | <b>23 081</b>      | <b>12 911</b>      |
| <b>3 Produits des placements</b>                                          |   | <b>72 641</b>      | <b>59 689</b>      |
| 3a Revenu des placements                                                  | + | 10 731             | 9 020              |
| 3b Autres produits des placements                                         | + | 29 462             | 31 666             |
| 3c Profits provenant de la réalisation des placements                     | + | 32 447             | 19 003             |
| <b>4 Produits des placements alloués</b>                                  | + | -                  | -                  |
| <b>5 Charges des placements</b>                                           |   | <b>-29 613</b>     | <b>-30 766</b>     |
| 5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers |   | -509               | -696               |
| 5b Autres charges des placements                                          | - | -6 301             | -12 322            |
| 5c Pertes provenant de la réalisation des placements                      | - | -22 802            | -17 748            |
| <b>6 Produits des placements transférés</b>                               | - | <b>-35 617</b>     | <b>-25 686</b>     |
| <b>7 Autres produits non techniques</b>                                   | + | <b>2 897</b>       | <b>824</b>         |
| <b>8 Autres charges non techniques</b>                                    | - | <b>-2 648</b>      | <b>-2 414</b>      |
| <b>9 Résultat exceptionnel</b>                                            |   | <b>-686</b>        | <b>-5</b>          |
| 9a Produits exceptionnels                                                 | + | 493                | 2 307              |
| 9b Charges exceptionnelles                                                | - | -1 179             | -2 312             |
| <b>10 Participation des salariés</b>                                      | - | <b>-455</b>        | <b>-88</b>         |
| <b>11 Impôt sur les bénéfices</b>                                         | - | <b>-10 518</b>     | <b>-6 659</b>      |
| <b>12 Résultat de l'exercice</b>                                          |   | <b>19 081</b>      | <b>7 809</b>       |

# Bilan au 31 décembre 2012

Les sommes portées dans les présents comptes sont exprimées en milliers d'euros et arrondies au millier d'euros le plus proche.

## 1 ACTIF

|                                                                                                        | 31/12/2012       | 31/12/2011       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>1 Compte de liaison avec le siège</b>                                                               | -                | -                |
| <b>2 Actifs incorporels</b>                                                                            | -                | -                |
| <b>3 Placements</b>                                                                                    | <b>1 201 582</b> | <b>1 214 689</b> |
| 3a Terrains et constructions                                                                           | 86 203           | 74 416           |
| 3b Placements dans des entreprises liées                                                               | 502 640          | 519 094          |
| 3c Autres placements                                                                                   | 546 596          | 556 361          |
| 3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes                                      | 66 143           | 64 818           |
| <b>4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte</b> | -                | -                |
| <b>5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>                   | <b>61 713</b>    | <b>68 216</b>    |
| 5a Provisions pour primes non acquises non vie                                                         | -                | 44               |
| 5b Provisions d'assurance vie                                                                          | -                | -                |
| 5c Provisions pour sinistres vie                                                                       | -                | -                |
| 5d Provision pour sinistres non vie                                                                    | 61 713           | 68 172           |
| 5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie                                       | -                | -                |
| 5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie                                   | -                | -                |
| 5g Provisions d'égalisation                                                                            | -                | -                |
| 5h Autres provisions techniques vie                                                                    | -                | -                |
| 5i Autres provisions techniques non vie                                                                | -                | -                |
| 5j Provisions techniques des contrats en unités de comptes vie                                         | -                | -                |
| <b>6 Créances</b>                                                                                      | <b>31 934</b>    | <b>41 371</b>    |
| 6a Créances nées d'opérations d'assurance directe                                                      | 1 176            | 1 240            |
| 6aa Primes restant à émettre                                                                           | -                | -                |
| 6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe                                              | 1 176            | 1 240            |
| 6b Créances nées d'opérations de réassurance                                                           | 28 045           | 32 126           |
| 6c Autres créances :                                                                                   | 2 713            | 8 005            |
| 6ca Personnel                                                                                          | -                | -                |
| 6cb État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques                                      | 229              | 4 741            |
| 6cc Débiteurs divers                                                                                   | 2 484            | 3 264            |
| <b>7 Autres actifs</b>                                                                                 | <b>3 351</b>     | <b>6 233</b>     |
| 7a Actifs corporels d'exploitation                                                                     | 227              | 203              |
| 7b Comptes courants et caisse                                                                          | 3 124            | 6 030            |
| <b>8 Comptes de régularisation - Actif</b>                                                             | <b>10 872</b>    | <b>13 691</b>    |
| 8a Intérêts et loyers acquis non échus                                                                 | 4 651            | 5 466            |
| 8b Frais d'acquisition reportés                                                                        | 9                | 9                |
| 8c Autres comptes de régularisation                                                                    | 6 212            | 8 215            |
| <b>9 Différence de conversion</b>                                                                      | -                | -                |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                | <b>1 309 453</b> | <b>1 344 200</b> |



## 2 PASSIF

|                                                                      | 31/12/2012       | 31/12/2011       |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>1 Capitaux propres :</b>                                          | <b>309 857</b>   | <b>296 619</b>   |
| 1a Fonds d'établissement et fonds social complémentaire constitué    | 123 967          | 124 386          |
| 1c Réserves de réévaluation                                          | 886              | 886              |
| 1d Autres réserves                                                   | 154 962          | 155 106          |
| 1e Report à nouveau                                                  | 10 961           | 8 432            |
| 1f Résultat de l'exercice                                            | 19 081           | 7 809            |
| <b>2 Passifs subordonnés</b>                                         | <b>-</b>         | <b>-</b>         |
| <b>3 Provisions techniques brutes :</b>                              | <b>953 917</b>   | <b>997 825</b>   |
| 3a Provisions pour primes non acquises non vie                       | 31 337           | 31 703           |
| 3b Provisions d'assurances vie                                       | -                | -                |
| 3c Provisions pour sinistres vie                                     | -                | -                |
| 3d Provision pour sinistres non vie                                  | 890 792          | 936 751          |
| 3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie     | -                | -                |
| 3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie | -                | -                |
| 3g Provisions pour égalisation                                       | 11 694           | 9 018            |
| 3h Autres provisions techniques vie                                  | -                | -                |
| 3i Autres provisions techniques non vie                              | 20 095           | 20 353           |
| <b>4 Provisions techniques des contrats en unités de compte vie</b>  | <b>-</b>         | <b>-</b>         |
| <b>5 Provisions pour risques et charges</b>                          | <b>625</b>       | <b>495</b>       |
| <b>6 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>       | <b>4 972</b>     | <b>7 318</b>     |
| <b>7 Autres dettes :</b>                                             | <b>33 042</b>    | <b>29 235</b>    |
| 7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe                      | 49               | -99              |
| 7b Dettes nées d'opérations de réassurance                           | 6 897            | 13 805           |
| 7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)             | -                | -                |
| 7d Dettes envers des établissements de crédit                        | -                | -                |
| 7e Autres dettes :                                                   | 26 095           | 15 529           |
| 7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus                  | 9 693            | 9 192            |
| 7ec Personnel                                                        | 70               | 62               |
| 7ed État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques  | 13 976           | 5 087            |
| 7ee Créanciers divers                                                | 2 357            | 1 188            |
| <b>8 Comptes de régularisation - Passif</b>                          | <b>7 040</b>     | <b>12 707</b>    |
| <b>9 Différence de conversion</b>                                    | <b>-</b>         | <b>-</b>         |
| <b>Total du passif</b>                                               | <b>1 309 453</b> | <b>1 344 200</b> |

## Annexe aux comptes 2012

Les sommes portées dans la présente annexe sont arrondies au millier d'euros le plus proche et exprimées en milliers d'euros.

### 1 Faits marquants

Société d'assurance directe, agréée comme telle et soumise au Contrôle de l'Etat depuis sa réinstallation en métropole au retour d'Algérie, la Mutuelle Centrale de Réassurance exerce l'essentiel de son activité par voie de réassurance. Entreprise à taille humaine, elle affiche une solvabilité élevée et constitue, comme le prévoit son objet statutaire, le pivot financier des partenariats noués par le groupe mutualiste, Monceau Assurances, auquel elle adhère.

Son activité se développe autour de trois pôles :

- la réassurance des associées, françaises ou étrangères. Conditionnées par les politiques de cessions desdits associés, les primes relatives à cette activité ont diminué de 6,7% en 2012, pour s'établir à 75.601 k€ ;
- la réassurance dite « conventionnelle ». Elle regroupe des acceptations en provenance de cédantes françaises, souvent de taille petite et moyenne, appartenant pour une bonne partie au secteur mutualiste. En recul en 2011, les primes acquises sur ce portefeuille, avec un total de 27.033 k€, augmentent de 16 %, revenant à leur niveau de 2010 ;
- la liquidation de la réassurance du Carnet d'Epargne, produit diffusé entre 1976 et 1995 par les mutuelles d'assurances vie de Monceau Assurances. Cette activité génère un montant important de provisions au bilan, de l'ordre de 445 M€ au 31 décembre 2012, couvertes par un dépôt d'espèce constitué auprès de la cédante, qui assume la responsabilité de la gestion financière. Ce traité contribue aux résultats de 2012 à hauteur de 2.038 k€. La dégradation des marchés financiers en 2011 n'avait pas permis l'année passée de dégager des bénéfices sur ces opérations.

Élimination faite des opérations réalisées avec les sociétés incluses dans le périmètre de combinaison de Monceau Assurances, la **contribution de l'entreprise au chiffre d'affaires combiné 2012 s'inscrit en retrait à 33.332 k€ contre 39.013 k€ en 2011.**

L'exercice se caractérise par un **excellent niveau de résultat technique brut de réassurance**, en progression de 79 %, à 37.454 k€ contre 20.902 k€ pour l'exercice 2011. Hors résultat de la liquidation du traité de réassurance du Carnet d'Epargne, **le ratio combiné brut ressort à 85,9%**, en amélioration sur le déjà remarquable 89,8% affiché en 2011. A l'origine de cette performance, les associés français contribuent positivement au résultat technique, à l'exception d'un seul, dont les résultats techniques ont souffert de l'aggravation de deux sinistres corporels en RC automobile. Les associés étrangers contribuent également à ce bon résultat en assurance générale, tandis que les résultats de l'assurance emprunteurs redeviennent bénéficiaires, après la période d'amortissement des coûts d'acquisition des contrats. En revanche, les comptes techniques ont à nouveau été grevés par une liquidation défavorable des affaires RC Médicale résiliée voici plus de dix ans, pour un total de 3,2 M€, ramené à environ 800 k€ après intervention des rétrocessionnaires.

Au total toutefois, **les rétrocessionnaires participent**, comme en 2011, aux excellents résultats techniques dégagés par l'activité, **à hauteur de 14.374 k€.**

La gestion financière a bénéficié de l'embellie des marchés financiers des derniers mois de l'année. Celle-ci a permis de reprendre une partie des provisions pour dépréciation à caractère durable, ramenée de 7.012 k€ à 4.188 k€. Surtout, et ceci paraissait encore improbable à la fin de juin, elle a permis de réaliser des plus-values, à hauteur de 7.043 k€ sur les actifs évalués conformément aux dispositions de l'article R332-20 du Code des assurances, et de 4.893 k€, après dotation à la réserve de capitalisation, sur le portefeuille obligataire vif. Au total, **les produits financiers nets, à 43.028 k€, progressent de près de 50 %.**

Les différents éléments du compte non technique portent le résultat avant impôts au niveau de 29.599 k€, contre 14.468 k€ pour 2011. L'exercice supporte un impôt de 10.518 k€. Le **résultat net s'établit donc à 19.081 k€ à comparer à l'excédent de 7.809 k€ affiché en 2011.**

Après la taxe exceptionnelle de 10 % sur le montant de la réserve de capitalisation au 1er janvier 2010, qui était censée être une « exit tax », la loi de finances pour 2013 a instauré un nouveau prélèvement de 7 %, qui a été imputé directement sur le report à nouveau et est venu diminuer directement les fonds propres, pour un montant de 5.280 k€.

Bonifiés par le résultat de l'exercice, et amputés du montant de cette taxe, **les fonds propres s'élèvent à 309.857 k€.** Ces fonds propres augmentés des plus-values latentes de 53.534 k€, mais sans tenir compte des provisions à caractère de réserve (provision pour égalisation par exemple, soit 11.694 k€), représentent plus de **18 fois l'exigence**

**réglementaire** de marge de solvabilité, évaluée à 20.094 k€. L'état de couverture des engagements réglementés fourni aux autorités de tutelle fait apparaître un excédent de 215.813 k€, à comparer à des éléments à couvrir de 1.031.861 k€.

Les deux filiales d'assurance, Monceau Générale Assurances, détenue à 100 %, et Monceau Retraite & Épargne, contrôlée à 70 %, jouissent toutes deux d'une situation financière saine. Elles satisfont aisément à leurs obligations en matière de marge de solvabilité, tandis que les états de couverture produits à l'Autorité de Contrôle font ressortir dans les deux cas des excédents des actifs admis sur les engagements réglementés à couvrir. La filiale de réassurance, Monceau Euro Risk, créée en 2012, détenue à 100%, répond également sans difficulté à ses obligations en matière de solvabilité.

## **2 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Néant.

## **3 Principes, règles et méthodes comptables**

### **3.1 Introduction**

Les comptes sont établis conformément aux articles 8 à 16 du Code du commerce, en tenant compte des dispositions particulières contenues dans le Code des assurances.

Les comptes de l'exercice 2010 respectent les dispositions du décret n°94-481 du 8 juin 1994 et l'arrêté du 20 juin 1994 transposant la directive n°91-674/CEE du 19 décembre 1991 concernant les comptes sociaux et comptes consolidés des entreprises d'assurance et l'arrêté du 19 avril 1995 portant modification des règles de constitution de certaines provisions techniques d'assurance.

Il est fait, de manière générale, application des principes comptables généraux de prudence, de non compensation, de spécialisation des exercices, de permanence des méthodes, et les comptes sont établis dans l'hypothèse d'une continuité de l'exploitation.

### **3.2 Informations sur le choix des méthodes utilisées**

#### **Valeurs mobilières à revenus fixes**

Les obligations et autres valeurs à revenus fixes sont retenues pour leur prix d'achat, net des coupons courus à l'achat. La différence entre le prix d'achat et la valeur de remboursement est rapportée au résultat. Lorsque le prix d'achat de ces titres est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'achat est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produit sur la durée de vie résiduelle des titres. S'agissant des obligations indexées sur l'inflation, la variation, du fait de l'inflation, de la valeur de remboursement entre deux dates d'inventaire consécutives est reprise dans les produits ou charges de l'exercice.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché.

#### **Actions et autres titres à revenus variables**

Les actions et autres titres à revenus variables sont retenus pour leur prix d'achat, hors intérêts courus le cas échéant. La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond :

- au dernier cours coté au jour de l'inventaire, pour les titres cotés ;
- à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché, pour les titres non cotés ;
- au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement.

#### **Prêts**

Les prêts sont évalués d'après les actes qui en font foi.

#### **Provisions sur valeurs mobilières à revenus fixes**

Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un risque de défaut de l'émetteur, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

## **Provisions sur les placements immobiliers, valeurs mobilières à revenus variables**

Pour chaque placement, pris individuellement, autre que les valeurs mobilières à revenus fixes, une provision est constatée à l'actif en cas de dépréciation à caractère durable.

Le Conseil National de la Comptabilité a émis un avis sur la méthodologie d'évaluation de cette provision. En application de cet avis, il est constitué ligne par ligne une provision pour dépréciation à caractère durable lorsque continûment pendant 6 mois au moins à la clôture de l'exercice, la valeur vénale de l'actif considéré est inférieure à une certaine fraction de son prix de revient : en situation normale, il est admis que cette fraction puisse être fixée à 80% ; en revanche, dans l'hypothèse où les marchés connaissent une volatilité élevée, il est admis qu'elle puisse être fixée à 70%, voire en deçà. Une provision pour dépréciation à caractère durable est également constituée pour tous les actifs faisant l'objet d'une telle provision à l'inventaire précédent. Lorsque l'actif est destiné à être cédé dans un délai déterminé, fixé par convention à 5 ans, la provision constituée est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale. Dans le cas contraire, la provision est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale au 31 décembre multipliée par le coefficient 1,159, calculé en supposant une revalorisation annuelle au taux sans risque de 3,0% sur la période de 5 années durant laquelle l'actif considéré ne sera pas cédé.

Les provisions pour dépréciation à caractère durable constituées s'imputent sur la valeur comptable des actifs concernés, et apparaissent à la rubrique "charges des placements" du compte non technique.

Enfin, lorsque, globalement, les placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes évaluées conformément aux dispositions de l'article R 332-19 du Code des assurances ont une valeur de réalisation inférieure à leur valeur comptable nette d'éventuelles provisions pour dépréciation à caractère durable, une provision est constituée à hauteur de l'écart entre ces deux valeurs. Baptisée Provision pour Risque d'Exigibilité, elle se trouve classée parmi les provisions techniques.

## **Acceptations en réassurance**

Les opérations de réassurance acceptées sont comptabilisées traitées par traités dès réception des informations transmises par les cédantes. Les dispositions de l'article R 332-18 imposent d'estimer les comptes non reçus des cédantes et de compenser en résultat les éléments techniques incomplets enregistrés dans les livres. Les opérations en provenance des mutuelles associées sont comptabilisées sur la base des comptes arrêtés par les Conseils d'administration de ces mutuelles, ou des comptes provisoires en cours d'établissement.

Pour enregistrer les acceptations extérieures au groupe des mutuelles associées, par application du principe de prudence, la mise en œuvre de méthodes d'estimation des comptes non reçus est préférée à la compensation des écritures incomplètes. Pour ce faire, un échantillon significatif de traités est constitué. Des modèles actuariels sont utilisés aux données disponibles sur chacun de ces traités, pour estimer à la fois les comptes non reçus et les provisions pour sinistres tardifs qui lui correspondent.

Les autres compléments utiles, pour faire face aux risques d'aggravation des sinistres enregistrés ou couvrir les déclarations tardives, sont calculés par catégorie homogène d'affaires acceptées. Les sinistres à déroulement lent américains font l'objet d'une analyse séparée.

Les charges de sinistres estimées à ces différents titres sont inscrites en provisions pour sinistres à payer.

## **Rétrocessions**

Les rétrocessions sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités souscrits.

## **Produits et charges des placements**

Les revenus financiers comprennent les revenus des placements acquis à l'exercice (dividendes, coupons, intérêts des prêts).

Les autres produits des placements comprennent les écarts positifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les reprises de provisions pour dépréciation des placements.

Les autres charges des placements comprennent les écarts négatifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions des placements.

Les plus ou moins values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées en appliquant la méthode du premier entré premier sorti (FIFO) et constatées dans le résultat de l'exercice. Toutefois, pour les obligations et autres titres à revenus fixes estimés conformément aux dispositions de l'article R 332-19 du Code des Assurances, le profit correspondant à la différence entre le prix de cession et la valeur actuelle, au taux actuariel de rendement calculé lors de l'acquisition du titre, fait l'objet d'une dotation par le compte de résultat à la réserve de capitalisation, incluse dans les fonds propres. En cas de perte, une reprise est effectuée sur cette réserve de capitalisation, dans la limite du montant de celle-ci. A compter de l'exercice 2010, ces dotations à la réserve de capitalisation ou les reprises sur cette réserve prennent en compte la fiscalité attachée à ces opérations.

## Frais de gestion et commissions

Les frais de gestion sont enregistrés dès leur origine dans des comptes de charges par nature et sont systématiquement affectés à une section analytique. Ensuite, ces frais sont ventilés dans les comptes de charges par destination par l'application de clés de répartition propres à chaque section analytique.

Les frais de gestion sont de deux natures :

- frais généraux propres à la société ;
- frais généraux issus de la répartition des frais des trois Gie auxquels adhèrent la Mutuelle Centrale de Réassurance, le **S**ervice **c**entral des **m**utuelles, la **F**édération **n**ationale des **g**roupements de **r**etraite et de **p**révoyance et **M**onceau **a**ssurances **d**ommages.

Le classement des charges de gestion s'effectue dans les cinq destinations suivantes :

- les frais de règlements des sinistres qui incluent notamment les frais des services règlements ou exposés à leur profit;
- les frais d'acquisition qui comportent les frais des services chargés de l'établissement des contrats ou exposés à leur profit ;
- les frais d'administration qui incluent notamment les frais des services chargés de la surveillance du portefeuille, de la réassurance acceptée ou exposée à leur profit ;
- les charges de placement qui incluent notamment les frais des services de gestion des placements ;
- les autres charges techniques qui regroupent les charges ne pouvant être affectées ni directement, ni par application d'une clé à une des destinations ci-dessus, notamment les charges de direction générale.

## Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées dans chacune des devises utilisées. La conversion en euros de ces opérations s'effectue en fin d'exercice d'après les cours de change constatés à la clôture. Les écarts de change sont passés en compte de résultat.

## Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision est constituée en cas de doute sur la recouvrabilité d'une créance.

## Engagements hors bilan

L'admission au statut d'associé de la Mutuelle Centrale de Réassurance est matérialisée par une convention de réassurance de durée. Ces conventions précisent qu'en cas de résiliation, l'associé désireux de mettre fin à son statut rembourse, le cas échéant, le solde cumulé du compte retraçant l'ensemble des opérations relevant de cette convention de réassurance de durée. Il n'y a pas lieu d'inscrire au hors bilan les sommes qui seraient dues à la société par ses associés à ce titre, puisqu'il est fait application du principe comptable général de continuité de l'exploitation des cédantes associées. Si à la date d'arrêté du bilan, la société a connaissance d'une décision d'un associé de renoncer à ce statut, les créances éventuelles dues à la Mutuelle Centrale de Réassurance sont inscrites à l'actif du bilan. Elles font l'objet d'une provision en cas de doute sur leur recouvrabilité.

Enfin, l'admission de la Mutuelle Centrale de Réassurance au statut de mutuelle associée de Monceau Assurances Mutuelles Associées, société de réassurance mutuelle, effective depuis 2001, est matérialisée par une convention de réassurance de durée décennale. Cette convention précise qu'en cas de résiliation, la Mutuelle Centrale de Réassurance doit rembourser, s'il est en faveur de Monceau Assurances, le solde cumulé du compte retraçant l'ensemble des opérations relevant de cette convention de réassurance. Il n'y a pas lieu d'inscrire au hors bilan les sommes qui seraient dues à Monceau Assurances par la société à ce titre, puisqu'il est fait application du principe comptable général de continuité de l'exploitation. Si, à la date d'arrêté du bilan, la société avait renoncé à son statut d'associée de Monceau Assurances, elle n'aurait rien eu à régler à son réassureur mutualiste.



## 4

## Informations sur les postes du bilan

## 4.1

## Actif

## 4.1.1

## Placements immobiliers

*Montants bruts*

| Intitulé                                  | Montant à l'ouverture | Acquisition   | Cession    | Montant à la clôture |
|-------------------------------------------|-----------------------|---------------|------------|----------------------|
| Terrains                                  | 235                   | -             | -          | 235                  |
| Constructions                             | 2 389                 | -             | -          | 2 389                |
| <b>Sous-total</b>                         | <b>2 624</b>          | -             | -          | <b>2 624</b>         |
| Parts de sociétés immobilières non cotées | 74 416                | 11 894        | 107        | 86 203               |
| Versements restant à effectuer            | -                     | -             | -          | -                    |
| <b>Sous-total</b>                         | <b>74 416</b>         | <b>11 894</b> | <b>107</b> | <b>86 203</b>        |
| <b>TOTAL BRUT</b>                         | <b>77 040</b>         | <b>11 894</b> | <b>107</b> | <b>88 827</b>        |

*Montant des amortissements*

| Intitulé                                  | Montant à l'ouverture | Dotation | Reprise  | Montant à la clôture |
|-------------------------------------------|-----------------------|----------|----------|----------------------|
| Terrains                                  | -                     | -        | -        | -                    |
| Constructions                             | 2 624                 | -        | -        | 2 624                |
| <b>Sous-total</b>                         | <b>2 624</b>          | -        | -        | <b>2 624</b>         |
| Parts de sociétés immobilières non cotées | -                     | -        | -        | -                    |
| Versements restant à effectuer            | -                     | -        | -        | -                    |
| <b>Sous-total</b>                         | <b>-</b>              | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>-</b>             |
| <b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>               | <b>2 624</b>          | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>2 624</b>         |

*Montant nets*

| Intitulé                                  | Montant à l'ouverture | Montant à la clôture |
|-------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Terrains                                  | 235                   | 235                  |
| Constructions                             | -235                  | -235                 |
| <b>Sous-total</b>                         | <b>-</b>              | <b>-</b>             |
| Parts de sociétés immobilières non cotées | 74 416                | 86 203               |
| Versements restant à effectuer            | -                     | -                    |
| <b>Sous-total</b>                         | <b>74 416</b>         | <b>86 203</b>        |
| <b>TOTAL NET</b>                          | <b>74 416</b>         | <b>86 203</b>        |

## 4.1.2 Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

### Valeurs brutes

| Intitulé                                         | Montant à l'ouverture | Acquisitions  | Cessions      | Montant à la clôture |
|--------------------------------------------------|-----------------------|---------------|---------------|----------------------|
| Actions et titres non cotés                      | 46 876                | 10 250        | -             | 57 126               |
| Prêts sociétés du groupe                         | 2 500                 | -             | 2 500         | -                    |
| Créances pour espèces déposées chez les cédantes | 469 718               | -             | 24 204        | 445 514              |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>519 094</b>        | <b>10 250</b> | <b>26 704</b> | <b>502 640</b>       |

### Provisions

| Intitulé                                         | Montant à l'ouverture | Dotations | Reprise  | Montant à la clôture |
|--------------------------------------------------|-----------------------|-----------|----------|----------------------|
| Actions et titres non cotés                      | -                     | -         | -        | -                    |
| Prêts sociétés du groupe                         | -                     | -         | -        | -                    |
| Créances pour espèces déposées chez les cédantes | -                     | -         | -        | -                    |
| <b>TOTAL PROVISIONS</b>                          | <b>-</b>              | <b>-</b>  | <b>-</b> | <b>-</b>             |

### Montant nets

| Intitulé                                         | Montant à l'ouverture | Montant à la clôture |
|--------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Actions et titres non cotés                      | 46 876                | 57 126               |
| Prêts sociétés du groupe                         | 2 500                 | -                    |
| Créances pour espèces déposées chez les cédantes | 469 718               | 445 514              |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>519 094</b>        | <b>502 640</b>       |

### 4.1.3 Autres placements

Valeurs brutes au 31/12/2012

| Intitulé                                          | Montant à l'ouverture | Acquisition    | Cession        | Montant à la clôture |
|---------------------------------------------------|-----------------------|----------------|----------------|----------------------|
| Actions et autres titres à revenus variables      | 92 584                | 393 949        | 205 557        | 280 976              |
| Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes | 79 821                | 370 241        | 193 670        | 256 391              |
| Prêts                                             | 8 825                 | 263            | 15             | 9 073                |
| Autres placements                                 | 4 272                 | 1 367          | 1 296          | 4 343                |
| Valeurs remises en nantissement                   | 377 872               | -              | 377 872        | -                    |
| <b>TOTAL BRUT</b>                                 | <b>563 374</b>        | <b>765 820</b> | <b>778 410</b> | <b>550 784</b>       |

Provisions

| Intitulé                                          | Amortissements et provisions à l'ouverture |              | Mouvements |          | Amortissements et provisions à la clôture |              |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------|------------|----------|-------------------------------------------|--------------|
|                                                   | Amortissements                             | Provisions   | Dotations  | Reprises | Amortissements                            | Provisions   |
| Actions et autres titres à revenus variables      | -                                          | 7 012        |            | -        | -                                         | 4 188        |
| Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes | -                                          | -            | -          | -        | -                                         | -            |
| Prêts                                             | -                                          | -            | -          | -        | -                                         | -            |
| Autres placements                                 | -                                          | -            | -          | -        | -                                         | -            |
| <b>TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>         | <b>-</b>                                   | <b>7 012</b> | <b>-</b>   | <b>-</b> | <b>-</b>                                  | <b>4 188</b> |

Montants nets

| Intitulé                                          | Montant à l'ouverture | Montant à la clôture |
|---------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Actions et autres titres à revenus variables      | 85 572                | 276 789              |
| Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes | 79 821                | 256 391              |
| Prêts                                             | 8 825                 | 9 073                |
| Autres placements                                 | 4 272                 | 4 343                |
| Valeurs remises en nantissement                   | 377 872               | -                    |
| <b>TOTAL NET</b>                                  | <b>556 361</b>        | <b>546 596</b>       |

## 4.1.4 État récapitulatif des placements

### 4.1.4.1 Placements

| Libellé                                                                   | Valeur brute     | Valeur nette     | Valeur de réalisation | Valeur nette 2011 |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|-----------------------|-------------------|
| <b>1. Placements immobiliers</b>                                          |                  |                  |                       |                   |
| - dans l'OCDE                                                             | 85 542           | 82 918           | 89 622                | 74 416            |
| - hors OCDE                                                               | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts</b> |                  |                  |                       |                   |
| - dans l'OCDE                                                             | 57 871           | 57 861           | 75 040                | 47 609            |
| - hors OCDE                                                               | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>3. Parts d'OPCVM (autres que celles en 4)</b>                          |                  |                  |                       |                   |
| - dans l'OCDE                                                             | 92 411           | 91 946           | 93 032                | 49 941            |
| - hors OCDE                                                               | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>4. Parts d'OPCVM à revenu fixe</b>                                     |                  |                  |                       |                   |
| - dans l'OCDE                                                             | 14 923           | 14 923           | 14 531                | 39 035            |
| - hors OCDE                                                               | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>5. Obligations et autres titres à revenu fixe</b>                      |                  |                  |                       |                   |
| - dans l'OCDE                                                             | 57 053           | 58 665           | 62 103                | 66 398            |
| - hors OCDE                                                               | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>6. Prêts hypothécaires</b>                                             |                  |                  |                       |                   |
| - dans l'OCDE                                                             | 9 073            | 9 073            | 9 073                 | 11 325            |
| - hors OCDE                                                               | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>7. Autres prêts et effets assimilés</b>                                |                  | -                |                       | -                 |
| - dans l'OCDE                                                             | -                | -                | -                     | -                 |
| - hors OCDE                                                               | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>8. Dépôts auprès des entreprises cédantes</b>                          |                  |                  |                       |                   |
| - dans l'OCDE                                                             | 875 309          | 875 719          | 901 239               | 912 964           |
| - hors OCDE                                                               | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en</b>        |                  |                  |                       |                   |
| - dans l'OCDE                                                             | 4 343            | 4 343            | 4 343                 | 4 272             |
| - hors OCDE                                                               | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>10. Actifs représentatifs de contrats en UC</b>                        |                  |                  |                       |                   |
| - Placements immobiliers                                                  | -                | -                | -                     | -                 |
| - Titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM                   | -                | -                | -                     | -                 |
| - OPCVM détenant des titres à revenu fixe                                 | -                | -                | -                     | -                 |
| - Autres OPCVM                                                            | -                | -                | -                     | -                 |
| - Obligations et autres titres à revenu fixe                              | -                | -                | -                     | -                 |
| <b>11. Total des lignes 1 à 10</b>                                        | <b>1 196 526</b> | <b>1 195 449</b> | <b>1 248 983</b>      | <b>1 205 960</b>  |

| Libellé                                                             | Valeur brute | Valeur nette | Valeur de réalisation | Valeur nette 2011 |
|---------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|-----------------------|-------------------|
| dont :                                                              |              |              |                       |                   |
| - placements évalués selon l'article R 332-19                       | 244 435      | 250 220      | 279 923               | 265 043           |
| - placements évalués selon l'article R 332-20                       | 952 090      | 945 228      | 969 061               | 940 918           |
| - placements évalués selon l'article R 332-5                        |              |              |                       |                   |
| dont, pour les entreprises visées à l'article L 310-1 :             |              |              |                       |                   |
| - valeurs affectables à la représentation des provisions autres que | 316 873      | 315 386      | 343 401               | 288 725           |
| - valeurs garantissant les engagements envers les institutions de   | -            | -            | -                     | -                 |
| - valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les | 879 652      | 880 063      | 905 582               | 917 236           |
| - valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres  | -            | -            | -                     | -                 |
| - autres affectations ou sans affectation                           | -            | -            | -                     | -                 |

Les chiffres apparaissant dans l'état des placements ci-dessus se réconcilient comme suit avec ceux inscrits au bilan :

|                                                             | 2011             |                  |                       | 2012             |                  |                       |
|-------------------------------------------------------------|------------------|------------------|-----------------------|------------------|------------------|-----------------------|
|                                                             | Valeur brute     | Valeur nette     | Valeur de réalisation | Valeur brute     | Valeur nette     | Valeur de réalisation |
| <b>Montant des placements à l'actif du bilan</b>            | <b>1 209 752</b> | <b>1 214 689</b> | <b>1 202 968</b>      | <b>1 196 526</b> | <b>1 201 582</b> | <b>1 248 983</b>      |
| Amortissement de Surcote                                    | -                | 3 809            | -                     | -                | 907              | -                     |
| Amortissement de Décote                                     | -                | 12 538           | -                     | -                | 7 040            | -                     |
| <b>Montant des placements dans l'état récapitulatif des</b> | <b>1 209 752</b> | <b>1 205 960</b> | <b>1 202 968</b>      | <b>1 196 526</b> | <b>1 195 449</b> | <b>1 248 983</b>      |

#### 4.1.4.2 Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)

Néant.

#### 4.1.4.3 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance

Néant.



#### 4.1.4.4 Autres informations

a) Montant des acomptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste "Terrains et constructions"  
Néant.

b) Droits réels et parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées dans le poste "Terrains et constructions"

|                                                        | Valeur brute  | Valeur nette  | Valeur de réalisation | Valeur nette 2011 |
|--------------------------------------------------------|---------------|---------------|-----------------------|-------------------|
| <b>Immeubles d'exploitation</b>                        |               |               |                       |                   |
| Droits réels                                           | -             | -             | -                     | -                 |
| Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées | -             | -             | -                     | -                 |
| <b>Autres immobilisations</b>                          |               |               |                       |                   |
| Droits réels                                           | 2 624         | -             | -                     | -                 |
| Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées | 82 918        | 82 918        | 89 622                | 74 416            |
| <b>Total</b>                                           | <b>85 542</b> | <b>82 918</b> | <b>89 622</b>         | <b>74 416</b>     |

c) Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence de remboursement des titres évalués conformément à l'article R 332-19

|                         | Montant au 31/12/2011 | Montant au 31/12/2012 |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Valeur de remboursement | 262 763               | 260 771               |
| Valeur nette            | 265 043               | 250 220               |
| <b>SOLDE NON AMORTI</b> | <b>-2 280</b>         | <b>10 551</b>         |

d) Exposition aux risques d'états souverains ayant fait l'objet d'un plan de soutien européen

|                             | Valeur nominale | Valeur brute | Valeur nette | Valeur de réalisation |
|-----------------------------|-----------------|--------------|--------------|-----------------------|
| <b>Grèce</b>                |                 |              |              |                       |
| - VRN 151042 Index PIB Grec | 5 040           | -            | -            | 36                    |
| <b>Total Grèce</b>          | <b>5 040</b>    | <b>-</b>     | <b>-</b>     | <b>36</b>             |
| <b>Portugal</b>             |                 | <b>Néant</b> | <b>Néant</b> | <b>Néant</b>          |
| <b>Chypre</b>               | <b>Néant</b>    | <b>Néant</b> | <b>Néant</b> | <b>Néant</b>          |
| <b>Irlande</b>              |                 |              |              |                       |
| - 5,90 % 2019               | 2 000           | 1 996        | 1 996        | 2 146                 |
| <b>Total Irlande</b>        | <b>2 000</b>    | <b>1 996</b> | <b>1 996</b> | <b>2 146</b>          |
| <b>Total général</b>        | <b>7 040</b>    | <b>1 996</b> | <b>1 996</b> | <b>2 181</b>          |

#### 4.1.5 Créances au 31 décembre 2012

|                                                       | Montant au<br>31/12/2011 | Montant au<br>31/12/2012 | dont créances<br>de moins d'un an | dont créances<br>à plus d'un an |
|-------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| Primes à émettre                                      | -                        | -                        | -                                 | -                               |
| Autres créances nées d'opérations d'assurance directe | 1 240                    | 1 176                    | 1 176                             | -                               |
| Créances nées d'opérations de réassurance             | 32 126                   | 28 045                   | 28 045                            | -                               |
| Autres créances                                       | 8 005                    | 2 713                    | 2 713                             | -                               |
| <b>Total</b>                                          | <b>41 371</b>            | <b>31 934</b>            | <b>31 934</b>                     | <b>-</b>                        |

#### 4.1.6 Compte de régularisation-actif

| Libellé                                       | Montant au<br>31/12/2011 | Montant au<br>31/12/2012 |
|-----------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Intérêts courus non échus                     | 5 466                    | 4 651                    |
| Frais d'acquisition reportés                  | 9                        | 9                        |
| Différences sur les prix de remboursement     | 3 809                    | 907                      |
| Autres                                        | 4 406                    | 5 305                    |
| <b>TOTAL COMPTE DE RÉGULARISATION - ACTIF</b> | <b>13 691</b>            | <b>10 872</b>            |

#### 4.1.7 Filiales et participations

| Nom                                                                                                                     | Forme<br>juridique | Pourcentage<br>de détention | Valeur<br>comptable | Capitaux<br>propres<br>à la clôture | Chiffre<br>d'affaires | Résultat | Dividendes<br>encaissés | Compte<br>courant | Prêt |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------------|----------|-------------------------|-------------------|------|
| <b>Filiales</b> (50 % au moins du capital est détenu par la société)                                                    |                    |                             |                     |                                     |                       |          |                         |                   |      |
| Monceau Générale Assurances (MGA)<br>1, avenue des Cités Unies d'Europe<br>41 000 Vendôme                               | Société<br>anonyme | 100,00%                     | 30 000              | 41 793                              | 70 628                | 1 270    | -                       | 6277              | -    |
| S.C.I Le G (ex Investipierre)<br>58, rue du Général Ferrié<br>38 000 Grenoble<br>Acquisition et gestion d'un patrimoine | Société<br>Civile  | 99,00%                      | 180                 | -741                                | 150                   | -164     | -                       | 2 385             | -    |

| Nom                                                                                                       | Forme juridique                | Pourcentage de détention | Valeur comptable | Capitaux propres à la clôture | Chiffre d'affaires | Résultat | Dividendes encaissés | Compte courant | Prêt |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------|------------------|-------------------------------|--------------------|----------|----------------------|----------------|------|
| <b>Participations</b> (10 à 50 % du capital est détenu par la société)                                    |                                |                          |                  |                               |                    |          |                      |                |      |
| Service en Assurance, Réassurance et Prévoyance (S.A.R.P)<br>36, rue de Saint Pétersbourg<br>75 008 Paris | société par actions simplifiée | 49,98%                   | 228              | 1 750                         | 8 132              | 1 299    | -                    | 6              | -    |
| Monceau Retraite & Épargne (MR&E)<br>65, rue de Monceau<br>75 008 Paris<br>Société d'assurance vie        | Société anonyme                | 49,88%                   | 14 963           | 41 238                        | 30 910             | 522      | -                    | 577            | -    |
| Société Civile Centrale Monceau (Sccm)<br>65, rue de Monceau<br>75 008 Paris                              | Société Civile                 | 16,88%                   | 60 177           | 190 021                       | 28 934             | 16 122   | 2 365                | 17 168         | -    |
| Société Civile Foncière Centrale Monceau (S.C.F.C.M.)<br>65, rue de Monceau<br>75 008 Paris               | Société Civile Foncière        | 40,00%                   | 8 678            | 27 663                        | 183                | 2 035    | -                    | -              | -    |

## 4.2 Éléments du passif

### 4.2.1 Capitaux propres

| Libellé                                              | Montant au 31/12/2011 | Augmentation  | Diminution    | Montant au 31/12/2012 |
|------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|---------------|-----------------------|
| Fonds d'établissement et fonds social complémentaire | 124 386               | -             | 419           | 123 967               |
| Réserve complémentaire fonds d'établissement         | -                     | -             | -             | -                     |
| Réserve de réévaluation                              | 886                   | -             | -             | 886                   |
| Autres réserves                                      | 56 804                | -             | -             | 56 804                |
| Réserve de capitalisation                            | 92 631                | -144          | -             | 92 486                |
| Réserve de solvabilité                               | 5 671                 | -             | -             | 5 671                 |
| <b>Sous total</b>                                    | <b>280 378</b>        | <b>-144</b>   | <b>419</b>    | <b>279 815</b>        |
| Report à nouveau                                     | 8 432                 | 7 809         | 5 280         | 10 961                |
| Résultat de l'exercice                               | 7 809                 | 19 081        | 7 809         | 19 081                |
| <b>TOTAL</b>                                         | <b>296 619</b>        | <b>26 745</b> | <b>13 507</b> | <b>309 857</b>        |

Les variations observées sur les différents postes de capitaux propres ont notamment pour origine :

- la formation du résultat de l'exercice, soit un excédent de 19.081 k€ ;
- la décision prise par l'Assemblée générale du 19 juin 2012 d'affecter le résultat excédentaire de 2011, soit 7.809 k€, au compte "Report à nouveau" ;
- la reprise de l'exercice à la réserve de capitalisation, pour 144 k€ ;
- l'amortissement de l'emprunt pour fonds social complémentaire pour 419 k€ ;
- Le prélèvement sur le compte de "Report à nouveau" de l'exit taxe sur la réserve de capitalisation pour 5.280 k€.

#### 4.2.2 Passifs subordonnés

| Nature juridique de la dette | Montant | Devise | Taux d'intérêt | Possibilité de remboursement anticipé | Condition de subordination |
|------------------------------|---------|--------|----------------|---------------------------------------|----------------------------|
| Néant                        |         |        |                |                                       |                            |

#### 4.2.3 Provisions pour risques en cours

| Catégorie | Primes émises non acquises à la clôture | Provision pour risques en cours |            |
|-----------|-----------------------------------------|---------------------------------|------------|
|           |                                         | 31/12/2012                      | 31/12/2011 |
| Néant     |                                         |                                 |            |

#### 4.2.4 Évolution de la sinistralité des affaires acceptées, par exercice de garantie, estimée à la fin de chacun des trois derniers exercices comptables

Pour ne pas perturber l'interprétation de ce tableau de liquidation des provisions constituées, les chiffres relatifs au traité de réassurance du Carnet d'Épargne cédé par Capma & Capmi sont exclus des données analysées.

| Année d'inventaire               | Année de survenance |               |               |                |
|----------------------------------|---------------------|---------------|---------------|----------------|
|                                  | 2007                | 2008          | 2009          | 2010           |
| <b>Exercice 2010</b>             |                     |               |               |                |
| Règlements                       | 117 989             | 57 393        | 65 151        | 36 664         |
| Provisions                       | 33 434              | 21 597        | 30 469        | 59 543         |
| <b>Total charge de sinistres</b> | <b>151 423</b>      | <b>78 990</b> | <b>95 620</b> | <b>96 207</b>  |
| Primes Acquises                  | 219 237             | 121 367       | 112 796       | 93 443         |
| <b>Ratio S/P</b>                 | <b>69,07%</b>       | <b>65,08%</b> | <b>84,77%</b> | <b>102,96%</b> |

| Année d'inventaire               | Année de survenance |               |               |               |               |
|----------------------------------|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                                  | 2007                | 2008          | 2009          | 2010          | 2011          |
| <b>Exercice 2011</b>             |                     |               |               |               |               |
| Règlements                       | 122 095             | 59 614        | 71 346        | 55 938        | 25 775        |
| Provisions                       | 35 473              | 16 364        | 23 545        | 32 629        | 43 111        |
| <b>Total charge de sinistres</b> | <b>157 568</b>      | <b>75 979</b> | <b>94 891</b> | <b>88 567</b> | <b>68 886</b> |
| Primes Acquises                  | 220 582             | 122 328       | 117 527       | 97 693        | 92 141        |
| <b>Ratio S/P</b>                 | <b>71,43%</b>       | <b>62,11%</b> | <b>80,74%</b> | <b>90,66%</b> | <b>74,76%</b> |

| Année d'inventaire               | Année de survenance |               |               |               |               |               |
|----------------------------------|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                                  | 2007                | 2008          | 2009          | 2010          | 2011          | 2012          |
| <b>Exercice 2012</b>             |                     |               |               |               |               |               |
| Règlements                       | 124 478             | 61 026        | 73 753        | 61 025        | 39 834        | 26 891        |
| Provisions                       | 30 358              | 13 581        | 19 905        | 25 874        | 32 029        | 33 805        |
| <b>Total charge de sinistres</b> | <b>154 835</b>      | <b>74 607</b> | <b>93 658</b> | <b>86 899</b> | <b>71 864</b> | <b>60 695</b> |
| Primes Acquises                  | 221 259             | 122 660       | 117 622       | 102 186       | 95 521        | 92 739        |
| <b>Ratio S/P</b>                 | <b>69,98%</b>       | <b>60,82%</b> | <b>79,63%</b> | <b>85,04%</b> | <b>75,23%</b> | <b>65,45%</b> |

| Libellé                                        | 2012         |                  |              | 2011          |
|------------------------------------------------|--------------|------------------|--------------|---------------|
|                                                | Montant brut | Montant réassuré | Montant net  | Montant net   |
| Provision pour sinistres à payer à l'ouverture | 469 011      | 68 163           | 400 848      | 426 310       |
| Réglements sur antérieur pendant l'exercice    | 48 485       | 4 207            | 44 279       | 55 567        |
| Provision pour sinistres à la clôture          | 412 266      | 61 528           | 350 738      | 358 932       |
| <b>Boni (+) / Mali (-) sur antérieur</b>       | <b>8 259</b> | <b>2 428</b>     | <b>5 831</b> | <b>11 811</b> |

#### 4.2.5 Provision pour risque d'exigibilité

Au 31 décembre 2012, le portefeuille d'actifs évalués conformément aux dispositions de l'article R 332-20 du Code des assurances, ayant une valeur de marché supérieur à leur valeur comptable, aucune provision pour risque d'exigibilité n'a été constituée à l'inventaire.

#### 4.2.6 Provisions pour risques et charges

| Libellé                                   | Montant au 31/12/2011 | Montant au 31/12/2012 |
|-------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Provision pour litiges                    | 204                   | 35                    |
| Autres provisions pour risques et charges | 292                   | 590                   |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>495</b>            | <b>625</b>            |

#### 4.2.7 Dettes

|                                                      | Montant au 31/12/2011 | Montant au 31/12/2012 | dont dettes de moins d'un an | dont dettes à plus d'un an |
|------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------|----------------------------|
| Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires | 7 318                 | 4 972                 | 4 972                        | -                          |
| Dettes nées d'opérations d'assurance directe         | - 99                  | 49                    | 49                           | -                          |
| Dettes nées d'opérations de réassurance              | 13 805                | 6 897                 | 6 897                        | -                          |
| Dettes envers les établissements de crédits          | -                     | -                     | -                            | -                          |
| Autres dettes                                        | 15 529                | 26 095                | 26 095                       | -                          |
| <b>Total</b>                                         | <b>36 553</b>         | <b>38 013</b>         | <b>38 013</b>                | <b>-</b>                   |

#### 4.2.8 Compte de régularisation-passif

| Libellé                                                     | Montant au<br>31/12/2011 | Montant au<br>31/12/2012 |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Sinistres à régulariser                                     | 169                      | -                        |
| Amortissement des différences sur les prix de remboursement | 12 538                   | 7 040                    |
| Produits constatés d'avance                                 | -                        | -                        |
| Autres                                                      | -                        | -                        |
| <b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF</b>             | <b>12 707</b>            | <b>7 040</b>             |

#### 4.3 Actifs et passifs en devises

| Pays                                  | Devise | Contre-valeur en milliers d'euros |                  | Composition par devise (à l'unité) |             |
|---------------------------------------|--------|-----------------------------------|------------------|------------------------------------|-------------|
|                                       |        | Actif                             | Passif           | Actif                              | Passif      |
| <b>Zone Euro</b>                      |        | <b>1 250 259</b>                  | <b>1 235 250</b> |                                    |             |
| Danemark                              | DKK    | -                                 | 153              | -                                  | 1 144 173   |
| Royaume-Uni                           | GBP    | 761                               | 98               | 621 195                            | 79 984      |
| Suède                                 | SEK    | 4                                 | 194              | 34 783                             | 1 662 595   |
| <b>1/ Total zone européenne</b>       |        | <b>1 251 025</b>                  | <b>1 235 695</b> |                                    |             |
| Canada                                | CAD    | 8 766                             | 5 989            | 11 516 112                         | 7 868 351   |
| Suisse                                | CHF    | 422                               | 87               | 510 032                            | 104 715     |
| Maroc                                 | MAD    | 27 575                            | 27 664           | 307 750 235                        | 308 740 612 |
| Tunisie                               | TND    | 4 100                             | 4 760            | 8 393 086                          | 9 744 599   |
| Etats-Unis                            | USD    | 13 669                            | 12 765           | 18 034 470                         | 16 842 750  |
| Divers                                |        | 3 896                             | 3 411            |                                    |             |
| <b>2/ Total hors Union Européenne</b> |        | <b>58 428</b>                     | <b>54 676</b>    |                                    |             |
| <b>TOTAL BRUT</b>                     |        | <b>1 309 453</b>                  | <b>1 290 372</b> |                                    |             |



#### 4.4 Produits à recevoir / charges à payer

| Charges à payer                                                    | 2011         | 2012          |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| <b>Personnel</b>                                                   |              |               |
| Dettes provisionnées pour congés à payer                           | 60           | 62            |
| Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats | -            | -             |
| Autres charges à payer                                             | 2            | 8             |
| <b>Organismes sociaux</b>                                          |              |               |
| Charges sociales sur congés payés                                  | 42           | 44            |
| Autres charges à payer                                             | 57           | 51            |
| <b>État</b>                                                        |              |               |
| Impôts sociétés                                                    | -            | 8 035         |
| Autres charges à payer                                             | 4 987        | 5 845         |
| Autres charges à payer                                             | 127          | 507           |
| <b>TOTAL</b>                                                       | <b>5 276</b> | <b>14 552</b> |

| Produits à percevoir       | 2011     | 2012     |
|----------------------------|----------|----------|
| Personnel                  | -        | -        |
| Organismes sociaux         | -        | -        |
| État                       | -        | -        |
| Autres produits à recevoir | -        | -        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>-</b> | <b>-</b> |

#### 4.5 Hors bilan

| Engagements donnés                                                     | Montant au<br>31/12/2011 | Montant au<br>31/12/2012 |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Avals, cautions et garanties de crédit donnés                          | -                        | -                        |
| Autres engagements sur titres, actifs ou revenus                       | 377 872                  | 430 198                  |
| Evaluation des indemnités de départ en retraite                        | 222                      | 281                      |
| <b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS</b>                                        | <b>378 094</b>           | <b>430 479</b>           |
| Valeurs reçues en nantissement                                         | Montant au               | Montant au               |
| Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires | 48 356                   | 64 035                   |
| <b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>                                         | <b>48 356</b>            | <b>64 035</b>            |

## 5

## Notes sur les postes du compte de résultats

## 5.1

## Résultat technique

Afin que la présentation des comptes techniques restitue une image fidèle des opérations, de surcroît homogène avec les chiffres des années passées, les données relatives au traité de réassurance du Carnet d'Épargne diffusé par Capma & Capmi, repris à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2008, sont séparées des chiffres relatifs aux autres acceptations de la société.

|                                                                     | Affaires directes | Acceptations   | Réassurance<br>Carnet d'épargne |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------|---------------------------------|
| Primes acquises                                                     | 456               | 102 634        | -                               |
| Primes                                                              | 436               | 102 440        | -                               |
| <i>Variation de primes non acquises</i>                             | -19               | -195           | -                               |
| Charges de prestations                                              | -853              | 57 366         | 12 125                          |
| Prestations et frais payés                                          | 2 709             | 74 182         | 35 027                          |
| <i>Variation des provisions pour prestations</i>                    | -3 562            | -16 815        | -22 902                         |
| <b>Solde de souscription</b>                                        | <b>1 309</b>      | <b>45 268</b>  | <b>-12 125</b>                  |
| Frais d'acquisition                                                 | 6                 | 27 042         | 2 038                           |
| Autres charges de gestion nettes                                    | -                 | 3 527          | -                               |
| <b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>                   | <b>6</b>          | <b>30 570</b>  | <b>2 038</b>                    |
| Produits nets des placements                                        | -                 | 19 416         | 16 201                          |
| Participation aux résultats                                         | -                 | -              | -                               |
| <b>Solde financier</b>                                              | <b>-</b>          | <b>19 416</b>  | <b>16 201</b>                   |
| Part des réassureurs dans les primes acquises                       | -                 | 12 846         | -                               |
| Part des réassureurs dans les prestations payées                    | -                 | 4 687          | -                               |
| Part des réassureurs dans les charges de provision pour prestations | -124              | -6 325         | -                               |
| Part des réassureurs dans la participation aux résultats            | -                 | -              | -                               |
| Commissions reçues des réassureurs                                  | -                 | 235            | -                               |
| <b>Solde de réassurance</b>                                         | <b>-124</b>       | <b>-14 249</b> | <b>-</b>                        |
| <b>Résultat technique</b>                                           | <b>1 178</b>      | <b>19 865</b>  | <b>2 038</b>                    |
| Hors compte                                                         |                   |                |                                 |
| Provisions pour primes non acquises à la clôture                    | 57                | 31 280         | -                               |
| Provisions pour primes non acquises à l'ouverture                   | 76                | 31 475         | -                               |
| Provisions pour sinistres à payer à la clôture                      | 29 476            | 416 720        | 444 596                         |
| Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture                     | 32 808            | 436 203        | 467 498                         |
| Autres provisions techniques à la clôture                           | 19 999            | 11 789         | -                               |
| Autres provisions techniques à l'ouverture                          | 20 229            | 9 143          | -                               |

## 5.2 Règle d'allocation des produits financiers

Un montant de 35.617 k€ a été transféré du compte non technique au compte technique. Ce montant inclut la rémunération du dépôt d'espèces effectué auprès de Capma & Capmi dans le cadre du traité de réassurance du Carnet d'Épargne, de façon que le résultat technico financier de ce traité apparaisse dans le compte technique. S'y ajoute le résultat de la répartition des autres produits financiers, au pro rata des provisions techniques nettes de réassurance (hors traité du Carnet d'Épargne) et de la réserve de capitalisation d'une part, des capitaux propres réserve de capitalisation déduite d'autre part.

## 5.3 Ventilation des produits et charges de placement

| Nature des charges                                            | Montant       |
|---------------------------------------------------------------|---------------|
| Intérêts divers                                               | 374           |
| Frais externes de gestion                                     | 107           |
| Frais internes                                                | 29            |
| <b>Frais de gestion des placements et intérêts financiers</b> | <b>509</b>    |
| Amortissement des différences de prix de remboursement        | 2 349         |
| Amortissement des placements                                  | -             |
| Dotation à la provision pour dépréciation à caractère durable | 3 952         |
| <b>Autres charges des placements</b>                          | <b>6 301</b>  |
| Moins values réalisées                                        | 22 738        |
| Perte de change                                               | 64            |
| <b>Pertes provenant de la réalisation des placements</b>      | <b>22 802</b> |
| <b>TOTAL CHARGES DES PLACEMENTS</b>                           | <b>29 613</b> |

| Nature des produits                                               | Montant       |
|-------------------------------------------------------------------|---------------|
| Placements immobiliers                                            | 2 365         |
| Autres placements - Entreprises liées                             | 372           |
| Autres placements - Autres                                        | 7 994         |
| <b>Revenus des placements</b>                                     | <b>10 731</b> |
| Produits de différences sur les prix de remboursement à percevoir | 4 942         |
| Reprise sur provision pour dépréciation à caractère durable       | 6 777         |
| Intérêts                                                          | 17 743        |
| <b>Autres produits de placements</b>                              | <b>29 462</b> |
| Plus values sur réalisation de placements immobiliers             | -             |
| Plus values sur réalisation de placements                         | 32 412        |
| Profit de change                                                  | 35            |
| <b>Profits provenant de la réalisation de placements</b>          | <b>32 447</b> |
| <b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS</b>                              | <b>72 641</b> |

|            |               |
|------------|---------------|
| <b>NET</b> | <b>43 028</b> |
|------------|---------------|

## 5.4 Charges par destination

| Nature                                         | Sinistres  | Acquisition | Administration | Placements | TOTAL        |
|------------------------------------------------|------------|-------------|----------------|------------|--------------|
| Charges externes                               | 225        | 339         | 33             | 107        | 704          |
| Charges internes                               | 400        | 302         | 1 468          | 29         | 2 198        |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 19         | 15          | 46             | -          | 80           |
| Autres                                         | -          | 1           | -              | -          | 1            |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>643</b> | <b>657</b>  | <b>1 547</b>   | <b>136</b> | <b>2 983</b> |

## 5.5 Charges de personnel

|                       | 2011       | 2012       |
|-----------------------|------------|------------|
| Salaires              | 448        | 310        |
| Pensions et retraites | -          | -          |
| Charges sociales      | 255        | 178        |
| Autres                | 21         | 7          |
| <b>TOTAL</b>          | <b>724</b> | <b>495</b> |

## 5.6 Produits et charges exceptionnels et non techniques

|                                                       | 2012         |
|-------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Produits exceptionnels</b>                         |              |
| Autres produits exceptionnels                         | 59           |
| Produits sur exercices antérieurs                     | 265          |
| Variation des provisions pour charges exceptionnelles | 168          |
| <b>Total</b>                                          | <b>493</b>   |
| <b>Charges exceptionnelles</b>                        |              |
| Autres pertes exceptionnelles                         | 671          |
| Pertes sur exercices antérieurs                       | 209          |
| Variation des provisions pour charges exceptionnelles | 298          |
| <b>Total</b>                                          | <b>1 179</b> |
| <b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>                          | <b>- 686</b> |

## 5.7 Primes brutes émises

|                         | 2011           | 2012           |
|-------------------------|----------------|----------------|
| Primes émises en France | 109 502        | 102 876        |
| Primes émises en UE     | -              | -              |
| Primes émises hors UE   | -              | -              |
| <b>TOTAL</b>            | <b>109 502</b> | <b>102 876</b> |

## 6 Autres informations

### 6.1 Effectif présent à la clôture de l'exercice

Pour l'exercice de son activité, la société s'appuie sur les moyens et ressources humaines des Groupements d'intérêt économique constitués par plusieurs sociétés membres de Monceau Assurances. Elle emploie en outre des effectifs salariés, qui comptaient, à la clôture de l'exercice, 2 collaborateurs.

### 6.2 Indemnités versées aux administrateurs

Au cours de l'exercice 2012 :

- 6.360 € bruts ont été alloués aux administrateurs au titre d'indemnités de temps passé, correspondant à un versement net de charges sociales de 5.872 € ;
- 30.088 € leur ont été remboursés sur justificatifs au titre des frais exposés par eux.

### 6.3 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2012, les honoraires versés au Cabinet Mazars en rémunération de son mandat de commissaire aux comptes se sont élevés à 86.781 € TTC.

### 6.4 Combinaison des comptes

En application de l'article R 345-1-2 du Code des assurances, le conseil d'administration a désigné la société de réassurance mutuelle Monceau Assurances Mutuelles Associées, dont le siège est situé au 65 rue de Monceau à Paris 8<sup>e</sup>, pour combiner les comptes sociaux de l'entreprise, ceux de ses associés français qui ont avec elle des liens de réassurance importants et durables en vertu de dispositions contractuelles et statutaires, et ceux de ses filiales. Cette décision exonère la société de son obligation d'établir ses propres comptes combinés.





# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2013

## RÉSOLUTIONS

### **Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne, pour cet exercice, quitus de leur gestion aux membres du conseil d'administration.

### **Deuxième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports spéciaux du commissaire aux comptes, donne acte au conseil d'administration qu'il lui a été rendu compte des opérations visées à l'article R.322-57 du Code des Assurances, effectuées au cours de l'exercice 2012 et approuve le contenu de ces conventions.

### **Troisième résolution**

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter l'excédent de l'exercice, soit 19.081.094,98 euros, sur le compte « Report à nouveau », portant ainsi son solde créditeur à 30.042.063,68 euros.

### **Quatrième résolution**

L'assemblée générale prend acte qu'au cours de l'exercice 2012, 6.360 euros bruts ont été alloués aux administrateurs au titre d'indemnités de temps passé, correspondant à un versement net de charges sociales de 5.872 euros.

### **Cinquième résolution**

A compter du 1er janvier 2013, l'assemblée générale fixe à 350 € par séance l'indemnité de temps passé pouvant être allouée à chaque administrateur.

### **Sixième résolution**

L'assemblée générale prend acte qu'au cours de l'exercice 2012, 30.088 euros ont été remboursés sur justificatifs aux administrateurs au titre des frais exposés par eux.

### **Septième résolution**

L'assemblée générale renouvelle pour six ans le mandat d'administrateur de M. Abed Yacoubi Soussane. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018.

### **Huitième résolution**

L'assemblée générale renouvelle pour six ans le mandat d'administrateur de M. Robert Choplin. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018.

### **Neuvième résolution**

L'assemblée générale renouvelle pour six ans le mandat d'administrateur de la Sonam. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

### **Dixième résolution**

L'assemblée générale renouvelle pour six ans le mandat d'administrateur de la société Promutuel Ré. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

### **Onzième résolution**

L'assemblée générale renouvelle pour six ans le mandat d'administrateur de M. René Vandamme. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

#### ***Douzième résolution***

L'assemblée générale nomme pour une durée de six ans, en qualité d'administrateur, l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (Umam). Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

#### ***Treizième résolution***

L'assemblée générale nomme pour une durée de six ans, en qualité d'administrateur, Monceau Retraite & Epargne (MR&E). Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

#### ***Quatorzième résolution***

L'assemblée générale nomme pour une durée de six ans, en qualité d'administrateur, M. Emmanuel Sales. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

#### ***Quinzième résolution***

L'assemblée générale ratifie la cooptation faite par le conseil d'administration de la Mamda-Mcma en remplacement de Monceau Retraite & Epargne, démissionnaire, pour la durée qui restait à courir du mandat d'administrateur de cette dernière, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

#### ***Seizième résolution***

L'assemblée générale renouvelle pour six ans le mandat du Cabinet Mazars, comme Commissaire aux comptes titulaire. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

#### ***Dix-septième résolution***

L'assemblée générale renouvelle pour six ans le mandat de M. Michel Barbet Massin, comme Commissaire aux comptes suppléant. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

#### ***Dix-huitième résolution***

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités prescrites par la loi



## LES 16 ASSOCIÉES DE LA MCR

- Monceau Générale Assurances (MGA)
- Monceau Retraite & Épargne (MR&E)
- Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurance (MAMDA)
- Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurance (MCMA)
- Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)
- Mutuelle Générale d'Assurances (MGA) (Tunisie)
- Société Nationale d'Assurances Mutuelles (SONAM) (Sénégal)
- Société Nationale d'Assurances Mutuelles Vie (SONAM Vie) (Sénégal)
- Mutuelle Agricole du Sénégal (MAS)
- Promutuel Ré (Canada)
- Mutuelle d'Assurance des Débitants de Tabacs de France (MUDETAF)
- Mutuelle d'Assurance de l'Artisanat et des Transports (MAT)
- Mutuelle d'Assurance de la Ville de Mulhouse (MAVIM)
- Mutuelle d'Assurance de la Ville de Thann (MAVIT)

### **DONT LES 2 MUTUELLES QUI, AVEC LA MCR, ADHÈRENT À LA SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCE MUTUELLE MONCEAU ASSURANCES, MUTUELLES ASSOCIÉES**

- Union des Mutuelles d'Assurance Monceau (Umam)
- Capma & Capmi





**1 + 1 + 1 font plus en commun**

### **Mutuelle Centrale de Réassurance**

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
Entreprise régie par le Code des assurances - Siret 775 364 383 00056  
Prestation d'assurance exonérée de T.V.A. (art. 261-C du Code général des impôts)  
Numéro de T.V.A. intracommunautaire : FR 84 775 364 383 000 56

Siège social : 65, rue de Monceau - 75008 Paris  
Siège administratif : 36, rue de Saint-Pétersbourg - B.P. 677 - 75367 Paris cedex 08  
Tél. : 01 49 95 79 79 - Fax : 01 40 16 43 21  
[www.monceauassurances.com](http://www.monceauassurances.com)